Selon l'ANADE

PLUS DE 60 % DES ENTREPRISES SONT FICTIVES

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7520 – MARDI 21 FÉVRIER 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Coopération militaire

CHANEGRIHA REÇOIT SON HOMOLOGUE QATARI

Page 3

APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS LORS DU RAMADHAN

TEBBOUNE ORDONNE UN SUIVI RIGOUREUX

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné hier, lors d'une réunion du Conseil des ministres, la création d'un dispositif de vigilance pour assurer l'approvisionnement en produits alimentaires durant le mois de Ramadhan. Le chef de l'Etat a donné des instructions pour une coordination entre les ministères de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce, pour la surveillance et le suivi quotidien de l'approvisionnement du marché à travers un dispositif de vigilance qui sera créé cette semaine.

Page 3



BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT

La FAC plaide pour des mesures urgentes

Page 2

BATTERIES AU LITHIUM

Lancement de la production locale

Page 2

MONA MOHAMED SALEM, RÉALISATRICE SAHRAOUIE :

«Le monde ferme les yeux sur l'injustice que nous subissons»

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PRISE EN CHARGE DES ZONES D'OMBRE

96% du plan d'action concrétisés

LE PLAN développement visant à désenclaver les zones d'ombres a été réalisé à 96% au 31 décembre 2022. Ces projets de développement touchent 12.571 zones. C'est ce qu'a affirmé, hier, le directeur général des Collectivités locales au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Youcef Roumane.

S'exprimant sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale, M. Roumane a indiqué que ce programme a touché l'ensemble des wilayas et que les disparités se situaient plutôt entre les communes d'une même wilaya. Il a tenu également à préciser qu'après avoir réglé les problèmes infra-communales, les hautes autorités du pays ont décidé de se pencher sur les disparités entre les wilayas. C'est dans cette optique qu'il a été décidé, ajoute-t-il, de mettre en œuvre des programmes complémentaires de mise à niveau inter wilayas.

Le responsable est revenu, en effet, sur l'engagement pris par le président de la République lors de sa campagne électorale de réduire les disparités de développement du pays. « Le plan de développement vise à satisfaire les besoins de la population des zones d'ombres en eau potable, généraliser le raccordement à l'électricité et au gaz naturel et à désenclaver les zones isolées et montagneuses, tout en améliorant les conditions de la scolarisation des enfants », a rappelé l'intervenant.

Dans ce cadre, il a été procédé, selon le même responsable, à l'organisation d'un recensement moderne et participatif des zones d'ombre. Le but étant de relever le défi d'identifier rapidement les zones d'ombre, via une plateforme en vue d'élaborer une cartographie basée sur 16 éléments d'évaluation, dont l'alimentation en eau potable, l'assainissement, les conditions de scolarité, la santé de proximité, etc.

De même qu'il a été procédé à l'inscription des opérations, en associant les citoyens et les associations locales, ce qui a permis de recenser 12.571 zones d'ombre au niveau national.

En chiffres, le plan d'action a touché 12 571 zones d'ombre dans 1 361 communes sur les 1 541 que compte le pays. Réparties par régions, les zones d'ombre identifiées ont été de 988 dans le sud du pays, 6 196 dans les Hauts-Plateaux et 5 404 dans la région nord.

Le désenclavement des zones d'ombres, faut-t-il le souligner, est une question essentielle pour le président de la République, et figure même dans son programme. Ce projet revêt une importance capitale pour le Président Tebboune.

En effet, l'Etat a mis en œuvre les moyens nécessaires, en vue de s'attaquer à ce qui a été qualifié de « zones d'ombre », suite à la rencontre gouvernement –walis à l'issue de laquelle un plan d'action touchant l'ensemble des wilayas été élaboré clôturé le 31 décembre 2022.

Il faut rappeler, que dans le but de parachever ce plan de développement, une enveloppe de 188,42 milliards de Da a été mobilisée, à la faveur de la réorientation des programmes inscrits précédemment à la charge du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, des budgets des Collectivités locales et des Plans communaux de développement (PCD).

Lynda Louifi

BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT

La FAC plaide pour la prise de mesures urgentes

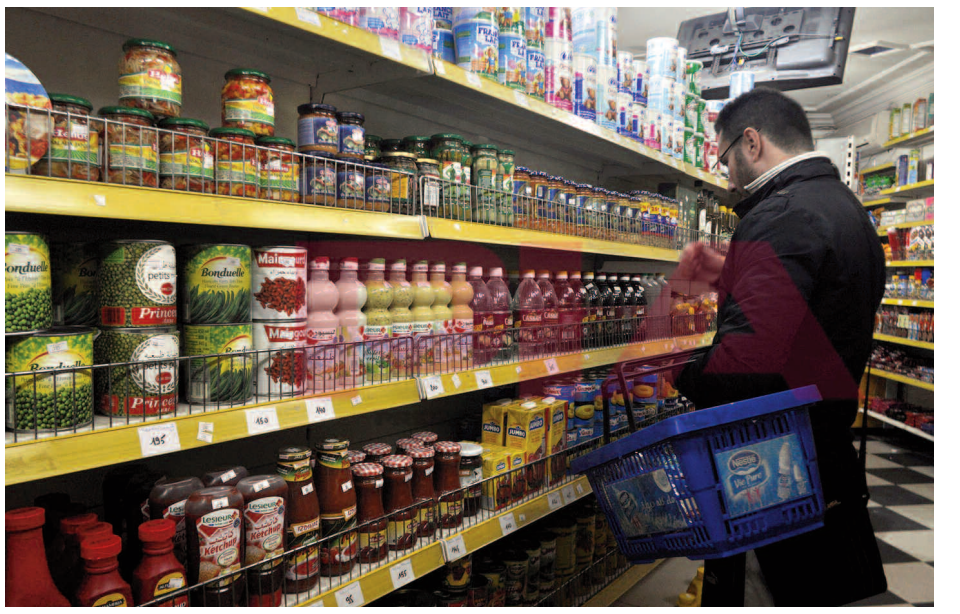
Ces derniers mois, les consommateurs assistent impuissants à une flambée des prix qui touche la majorité des produits alimentaires et autres services. Le président de la Fédération algérienne des Consommateurs (FAC), Zaki Hariz, appelle à la prise de mesures « urgentes » contre la baisse du pouvoir d'achat.

M. Hariz qui s'exprimait, hier, lors du forum du quotidien El Moudjahid, a soulevé la question de la baisse du pouvoir d'achat et la flambée continuelle des prix des produits, y compris alimentaires. Il a estimé nécessaire de mettre en œuvre des « solutions urgentes » et d'adopter des mécanismes « efficaces » pour contrer la baisse du pouvoir d'achat du citoyen et la hausse « sensible » des prix de tous les produits de consommation.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la baisse du pouvoir d'achat, a déclaré l'intervenant, qui a cité, entre autres, l'absence des mécanismes de contrôle commercial, la dépréciation de la monnaie nationale, l'arrêt des grands projets, la hausse des prix de certaines matières premières dans les bourses internationales, l'augmentation des coûts des transports internationaux et les difficultés rencontrées par le commerce extérieur.

Pour remédier à cette situation, le président de la FAC a proposé une série de solutions afin, dit-t-il, de protéger le pouvoir d'achat des Algériens. Il s'agit principalement de mettre un terme à la dépendance excessive aux importations et d'encourager la production locale.

Parmi ces solutions, le président de la FAC appelle à une plus grande équité dans le paiement des impôts et taxes. Il suggère, ainsi, la baisse de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée). «Le taux actuel de la TVA, 19%, est l'un des plus élevés au monde. Il se répercute négativement sur le pouvoir d'achat des consommateurs», estime-t-il,



rappelant que c'est le client final qui la paie. L'autre point important est la baisse de l'IRG pour les salariés. «Le président de la République, Abdelmadjid Tebounne, a baissé l'IRG pour une certaine catégorie de salariés. C'est une bonne initiative, mais elle doit être généralisée», juge-t-il, soutenant que cela doit permettre d'offrir une vie digne de ce nom aux Algériens.

«Les salariés sont les plus taxés dans le pays alors que certains barons, notamment de l'informel, ne paient quasiment pas d'impôts », a-t-il dit.

Il a également relevé l'importance d'augmenter le taux de couverture du marché en production nationale à 60% à l'effet d'éviter l'importation et ses répercussions sur la hausse des prix.

L'autre proposition phare de la FAC est la suppression des subventions. «On doit mettre un terme à cette dilapidation de l'argent public à travers ces subventions tous azimuts qui ne bénéficient pas aux citoyens qui en ont réellement besoin», soulignent-ils. Dans ce sens, ils demandent au gouvernement de passer, au plus vite, à un subventionnement ciblé, plus «efficace et moins coûteux» pour le Trésor public. Ainsi, aller vers une subvention ciblée, permettra aux citoyens qui n'ont pas de revenus moyens de bénéficier de ces subventions.

Lynda Louifi

EXERCICE SYNDICAL ET DROIT DE GRÈVE

Des syndicats annoncent une journée de protestation

UNE TRENTAINE de syndicats autonomes de la fonction publique, représentant plusieurs secteurs d'activité, ont annoncé, hier, la tenue d'une journée nationale de protestation, prévue le 28 février prochain. Le choix de la date n'est pas anodin, puisqu'il coïncide avec l'ouverture des débats sur les deux projets de loi sur l'exercice syndical et au droit de grève au niveau de l'Assemblée populaire nationale.

Rejetés par les syndicats, ces textes ne semblent pas faire l'unanimité. Même l'UGTA et la Confédération syndicale avaient émis des réserves et critiqué le contenu de ces deux projets de loi en discussion au niveau de la chambre basse du parlement. Ces textes sont considérés, comme étant « une atteinte aux libertés syndicales ainsi que toutes les conventions internationales dans ce domaine ».

Réuni hier, au siège du syndicat algérien des paramédicaux (SAP), les syndicats algériens autonomes ont décidé d'organiser une journée nationale de protestation dans tous les secteurs, estimant qu'ils ont épuisé toutes les voies et recours auprès des hautes instances.

Pour le coordinateur de la confédération des syndicats algériens (CSA), Djamel Ghoul, cette décision de grève nationale est le résultat d'une « sourde oreille » de la tutelle interpellée à maintes reprises.

Selon le même interlocuteur, « les deux communiqués rédigés par la CSA respectivement le 26 janvier et le 6 février dernier ont bien précisé la position des 14 syndicats de la fonction publique, à savoir le refus catégorique des deux projets de loi syndicale et le droit de grève », exprimant « quelques réserves, à savoir le dépassement des lois de la République qui régit l'activité syndicale, ainsi que toutes les conventions internationales dans ce domaine. Il est également question d'atteinte aux acquis syndicaux consacrés par les lois 14/90-02/90 ».

Il a expliqué que cette décision est « purement syndicale » et elle intervient avec le consentement de toutes les organisations syndicales présentes dans la réunion. Dans ce sens, le responsable syndical a souligné : « à chaque fois que l'Algérie a besoin de nous que ce soit lors du Hirak ou durant la pandémie de la Covid 19, nous avons répondu présents, laissant de côté nos préoccupations syndicales pour préserver l'intérêt général de notre pays. Aujourd'hui, l'exercice syndical est en danger, il faut se mobiliser pour défendre ce que nous avons acquis à savoir les libertés syndicales ».

Ghoul a évoqué les augmentations auxquelles a appelé le président de la République, qui selon lui « ne répondent pas totalement aux attentes des citoyens, à cause de l'absence de l'observatoire national du pouvoir d'achat revendiqué par ces syndicats, surtout suite à la hausse du taux de l'inflation et des prix des produits de consommation ».

« Nous avons laissé aux autorités compétentes suffisamment de temps de réflexion pour annuler lesdits projets et leur revoir en associant les syndicats lors de leur élaboration, et ce après avoir saisi le président de la République Abdelamdjid Tebboune, le conseil constitutionnel, les parlementaires. Malheureusement, c'est le silence radio » a-t-il déclaré.

Pour sa part, le Professeur Mohamed Yousfi, président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (Snpssp) a indiqué que « nous sommes étonnés d'être informés par l'APN sur deux projets aussi importants, donc le circuit normal qui existe dans tout projet de loi n'a pas été respecté, puisque la concertation avec les partenaires sociaux, notamment les syndicats n'a jamais eu lieu ».

Il a fait savoir que ces deux projets mettent en danger les libertés syndicales, puisque les pouvoirs publics s'immiscent dans l'activité syndicale, notamment dans les organisations, les statuts syndicaux et les règlements intérieurs, alors que ceci est strictement interdit. Sachant que l'Algérie a signé les des conventions internationales dans ce domaine ».

Il a précisé que les syndicats ne sont pas des institutions de l'Etat et que l'exercice syndical est un droit constitutionnel.

Pour rappel, trente syndicats autonomes ont menacé de recourir à la protestation, si les deux projets de loi seraient maintenus.

Samia Acher

APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS LORS DU RAMADHAN

Tebboune ordonne un suivi rigoureux

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune, a ordonné hier, lors d'une réunion du Conseil des ministres, la création d'un dispositif de vigilance pour assurer l'approvisionnement en produits alimentaires durant le mois de Ramadhan.

Le chef de l'Etat a instruit a donné des instructions pour une coordination entre les ministères de l'Intérieur, l'Agriculture et du Commerce, pour la surveillance et le suivi quotidien de l'approvisionnement du marché à travers d'un dispositif de vigilance qui sera créer cette semaine.

Il a également mis en garde contre l'exploitation de la fluctuation de l'approvisionnement en produits de première nécessité par des opportunistes visant à déstabiliser la stabilité sociale.

Le président Tebboune a ordonné l'intensification des systèmes de contrôle, dans les quartiers, et les villages, avec l'implication des autorités locales pour imposer un contrôle sur les prix des matières premières et le bon approvisionnement des marchés.

D'autre part, le Président Tebboune a souligné que la réduction de la facture des importations ne doit pas se faire au détriment des besoins du citoyen, mais tient plutôt compte de la disponibilité de la production nationale en quantité et en qualité.

Par ailleurs, le chef de l'Etat, a ordonné que la démolition des bâtiments illégalement habités soit effectuée selon un plan soigneusement étudié et préparé par les walis, puis soumis au ministre de l'Intérieur, pour décision définitive. Il a exigé que la démolition d'habitations habitées ne devrait pas avoir lieu pendant la saison hivernale.

Concernant le développement de grands projets industriels structurés pour le secteur énergétique et minier, le président de la République a rejeté tous les délais à long terme pour l'achèvement des lignes ferroviaires entre Annaba et Blad El-Hadba et entre Bechar et Gara Djebilat en passant par Tindouf, ordonnant leur réduction immédiate. Il a ordonné la réalisation de ces lignes, selon les normes internationales, et dans les meilleurs délais, en partenariat avec des entreprises internationales, qui poussent à doubler les capacités de production et à les transformer, compte tenu de la lourde nécessité économique des deux projets.



La combinaison du développement et de l'exploitation en même temps, concernant les différents travaux, pour compléter l'exploitation de Gara Djebeilat.

Par ailleurs, le président Tebboune a ordonné le report du projet de loi relatif à l'industrie cinématographique afin de l'enrichir. Il a souligné son souci de faire en sorte que la nouvelle loi sur les artistes comprenne des mécanismes pour prendre en charge les aspects sociaux de tous les artistes algériens, quels que soient leurs arts. Et que la loi soit un véritable moteur et incitateur de désir et donne la capacité de produire du cinéma selon une vision créative qui redonne du lustre à l'Algérie à travers cette activité vitale au sein de la société.

Nassim Mecheri

COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-QATARIE

Chanegriha reçoit le chef d'Etat-major des Forces armées qataries

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu en audience, hier, au siège de l'État-Major de l'Armée nationale populaire, le Général de Corps d'Armée Salem Ben-Hamad Ben-Akil El-Nabet, Chef d'Etat-Major des Forces armées qataries, qui effectue une visite de travail en Algérie, à la tête d'une importante délégation militaire. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces, les Chefs de Départements et des Directeurs centraux de l'Etat-Major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation qatarie, « les deux parties ont abordé les défis sécuritaires imposés à la région arabe et au continent africain, et échangé les points de vue sur les questions d'intérêt commun, ainsi que les moyens de renforcer les relations de coopération militaire entre les deux pays frères ».

A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution, aux termes de laquelle « il a souhaité la bienvenue à la délégation hôte, avant de féliciter les frères qataris pour l'organisation parfaite de la coupe du monde de football, qui a suscité l'admiration à l'échelle mondiale et présenté une image honorifique de l'Etat frère du Qatar ».

Chanegriha a rappelé le niveau d'excellence qui caractérise les relations fraternelles et multiformes entre l'Algérie et le Qatar, soulignant « ce qui incite nos armées à aller de l'avant vers la concrétisation d'une coopération militaire qui traduit effectivement ce rapprochement exceptionnel et prometteur entre les deux peuples frères ».

D'autre part, le Général d'Armée a indiqué que cette rencontre constitue une occasion pour « passer en revue les domaines de coopération militaire bilatérale, laquelle ne cesse de se renforcer, à la faveur de la volonté commune des dirigeants des deux pays pour la promouvoir davantage ».

« Nous tenons à ce que cette rencontre soit une nouvelle occasion pour passer en revue les différents domaines de coopération militaire bilatérale, qui ne cesse de se renforcer, à la faveur de l'intérêt qui lui est réservé par les dirigeants des deux pays» a estimé le général d'Armée.

« Cette rencontre reflète, également, la volonté qui nous anime pour multiplier les échanges de visites entre nos deux armées, telle qu'exprimée lors de la visite fructueuse que j'ai effectuée au pays frère du Qatar en mars 2022, pour prendre part à la 7ème édition de l'exposition et la conférence internationales de la défense navale +DIMDEX-2022+, où nous avons pu relever le sens de l'amitié et les sentiments de fraternité, et aussi la volonté d'ouvrir des horizons prometteurs pour notre coopération militaire », s'est félicité le Général d'Armée. De son côté, le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major des Forces armées qataries, « a exprimé sa joie de se retrouver en Algérie, et s'est félicité de la solidité des relations fraternelles qui lient les deux pays, reflétée par le niveau de la coopération militaire entre leurs armées respectives, dans les différents domaines ».

M.D.

MAROC

Appel à mettre fin à la répression

UNE ASSOCIATION marocaine a appelé à mettre fin à la répression exercée par le régime du Makhzen contre le mouvement syndical et à libérer les prisonniers politiques, invitant tous les travailleurs à participer aux mouvements de protestation légitimes, pour faire valoir leurs droits socio-professionnels.

Dans un communiqué, le Réseau Jonction pour la défense des droits des travailleurs a appelé tous les travailleurs à «participer à tous les mouvements de protestation légitimes, pour faire pression sur les décideurs afin qu'ils répondent aux revendications ouvrières et populaires, mettent fin à toute forme de répression contre le mouvement syndical et de masse et libèrent les prisonniers politiques».

L'association regrette dans son communiqué la situation actuelle au Royaume du Maroc, qui se caractérise notamment par «une atteinte sans précédent aux droits et acquis des travailleurs et ouvriers, dont l'existence est menacée par l'escalade de l'agression contre leur subsistance quotidienne, alors que la flambée des prix a affecté toutes les denrées alimentaires, les préparations pour nourrissons, le carburant, le transport, les médicaments et autres produits de première nécessité, dont l'eau potable, qui est menacée de privatisation».

Il est signalé également dans le même communiqué, «des tentatives visant à faire passer des lois régressives au service des patrons et de l'Etat du Makhzen, comme la loi réglementaire pour l'exercice du droit de grève dans le but de restreindre ce droit».

Et cela, ajoute la source, dans un contexte marqué par «la hausse du taux de chômage, la fragilité professionnelle, la dégradation des conditions de travail et les attaques aux mouvements contestataires par la répression directe et les procès, le renvoi ou l'arrestation de nombreux salariés».

Le réseau cite, à titre d'exemple, «le cas des enseignants contractuels, dont des centaines ont été suspendus de leurs postes, et le musellement des voix libres, en condamnant à la prison des jeunes du mouvement populaire, des journalistes, des juristes, et des militants et activistes sur les réseaux sociaux».

Pour rappel, des sit-in ont été organisés avant-hier au Maroc à l'appel d'un syndicat de gauche pour dénoncer la récente envolée des prix des denrées alimentaires et du carburant, source de grogne populaire.

Des groupes de militants de la Confédération démocratique du travail (CDT, gauche) se sont rassemblés à Rabat, Casablanca et d'autres cités du royaume.

Programmés depuis plusieurs jours, les défilés contre la vie chère se sont transformés en sit-in devant les sièges des sections locales de la CDT «à la suite de la décision des autorités d'interdire les marches», a précisé Rajae Kassab, membre du bureau exécutif de la CDT.

A Rabat, plusieurs dizaines de manifestants, encerclés par les forces de l'ordre, ont scandé des slogans contre «la dégradation du pouvoir d'achat».

La flambée ces derniers jours des prix des légumes, des fruits et de la viande a soulevé les vives critiques des syndicats, de l'opposition parlementaire et des médias locaux.

L'inflation a atteint un pic de 8,3% à la fin 2022, alimentée par les effets du conflit en Ukraine, selon le dernier rapport de la Banque mondiale (BM).

S.O.B.

PÉNÉTRATION DE L'INTERNET

Le taux en forte progression en Algérie

LE TAUX de pénétration d'internet en Algérie a atteint 70,9% en janvier dernier, en forte progression par rapport à la même période de 2022, où il était de 60,6%. C'est ce qu'a indiqué le rapport «Digital 2023» du cabinet international «Datareportal», spécialisé dans les statistiques relatives à l'internet fixe et mobile dans le monde. Le nombre d'utilisateurs de l'internet en Algérie a connu également une progression significative atteignant les 32,09 millions d'internautes en janvier 2023 contre 27,28 millions durant la même période de 2022, selon la même source. La vitesse moyenne de la connexion internet fixe s'est aussi appréciée. Elle était de 11,01 Mégabit par seconde (Mbps) en janvier 2023 contre 9,78 Mbps au cours de la même période de 2022, soit une augmentation de 1,23 Mbps (+12,6%).De même, la vitesse moyenne de la connexion mobile via les réseaux cellulaires atteignait les 13,40 Mbps en début de 2023, alors qu'elle était de 11,44 Mbps durant la même période de 2022, soit une croissance de 1,97 Mbps (+17,2%). Le rapport fait, en outre, ressortir un total de 48,53 millions de connexions mobiles cellulaires qui étaient actives en Algérie au début de cette année contre 46,57 millions au cours de la même période de l'année dernière, soit une augmentation de 1,96 million entre 2022 et 2023. Pour leur part, les connexions mobiles en Algérie équivalaient à 107,2% de la population totale en janvier 2023, selon le rapport, précisant que le nombre d'utilisateurs de médias sociaux (Facebook, Youtube, Instagram, Tweeter etc...) en Algérie au 31 janvier 2023 équivalait à 52,9 % de la population totale, soit 23,95 millions d'utilisateurs.

H. B.

EMPLOITIC CONNECT S'OUVRE LE 25 FÉVRIER À ALGER

Une centaine d'organismes employeurs au rendez-vous

LA 10ÈME édition du salon de l'emploi «Emploitic Connect» se tiendra les 25 et 26 février au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger. Une centaine d'organismes employeurs sont attendus à ce rendez-vous. 2 000 opportunités d'emploi sont à pourvoir. L'objectif de cette édition est de réunir plus d'une centaine d'organismes employeurs, d'afficher plus de 2 000 opportunités d'emploi et de recevoir la visite de 20 000 candidats, jeunes diplômés ou expérimentés, selon l'agence d'emploi Emploitic, organisatrice de l'événement. Dans un communiqué, les organisateurs de ce Salon, organisé sous le patronage du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises et du ministère de la Postes et des Télécommunications, ont affirmé que «cette manifestation a pour principale vocation la promotion de l'emploi, des talents et des entreprises algériennes». Des entreprises de tous les secteurs participent à l'événement, y compris les startups et les entreprises innovantes, prévoient les organisateurs. Durant les deux jours du salon au cours desquels le secteur de la technologie et des métiers du digital seront à l'honneur, plusieurs conférences et ateliers seront organisés pour accompagner les demandeurs d'emploi et faire la promotion des différents acteurs et organismes du marché de l'emploi. Un espace dédié sera aussi consacré aux entreprises innovantes et aux startups. Un accès adapté aux personnes en situation de handicap sera également mis en œuvre au cours de cette manifestation, selon les précisions des organisateurs.

H. B.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Lancement de la production de batteries au lithium

Nouveau pas dans le développement des énergies renouvelables. L'Algérie va se lancer dans la fabrication de batteries au lithium pour le stockage de l'énergie solaire. Le fait de les produire localement permettra d'internaliser la fabrication et ainsi pouvoir produire à des coûts compétitifs. C'est ce qu'a affirmé Boukhalfa Yaïci, directeur général de Green Energy Cluster Algeria, affirmant que le fait de maîtriser le stockage de l'énergie doit également servir l'arrivée des véhicules électriques.



Animant le Stand du Green Energy Cluster Algeria au Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables (SGGR), qui a ouvert ses portes hier à la Safex d'Alger, Boukhalfa Yaïci a souligné l'importance du développement des systèmes de stockage des énergies renouvelables.

Dans sa déclaration au *Jeune Indépendant*, il a indiqué que le recours à ces batteries se fait dans tout ce qui est hors réseau, dont lequel les besoins en batteries sont importants, sachant que la batterie «coûte environ 50% de tout le système». «Il est tout à fait clair que le fait de produire ces batteries localement permet d'internaliser la fabrication et pouvoir donc produire à des coûts compétitifs», a-t-il précisé, signalant la possibilité d'installer ces batteries chez les particuliers.

«Dans un futur proche, la batterie peut être un élément qu'on peut installer chez les clients résidentiels en ajoutant des panneaux solaires», a précisé M. Yaïci qui dit que cette énergie solaire

sera produite pendant le jour, stockée et restituée le soir et ainsi réduire le recours au réseau. Le fait de maîtriser le stockage de l'énergie est un élément important, notamment en prévision de l'arrivée des véhicules électriques.

«Les véhicules électriques qui vont venir vont être aussi centrés sur la batterie, d'où la nécessité de les installer», a-t-il précisé, signalant qu'à partir de 2035 l'Europe ne va plus commercialiser les véhicules thermiques.

Il est aussi question de renouveler le parc batterie au bout de quelques années, selon M. Yaïci, qui dit qu' «un marché peut ainsi se profiler pour ces entreprises». Il a néanmoins souligné la nécessité de développer la technologie de lithium pour nous donner un avantage comparatif. «Il faut qu'on évite d'être toujours dans le sens d'importation de tous les composants. Il faut qu'on développe la technologie de lithium», a-t-il expliqué, soulignant par ailleurs l'importance de cet évènement qui regroupe tous les acteurs du secteur.

C'est ce qu'a affirmé de son côté, Nassima Messaoudi, directrice de Advision El Djazaïr qui organise la sixième édition du SGGR, placée sous le slogan «Ensemble pour une transition énergétique efficiente». «L'objectif est de regrouper tout l'écosystème des énergies renouvelables et surtout sensibiliser tout un chacun sur cette tendance», a-t-elle indiqué. La raison pour laquelle ce Salon est ouvert, en sus des professionnels, au grand public. «On organise des conférences, on anime des ateliers, mais c'est toujours dans un cadre restreint entre spécialistes et experts. La raison pour laquelle il faut impliquer le consommateur», a expliqué Mme Messaoudi, selon laquelle le citoyen doit comprendre la transition énergétique, l'économie de l'énergie.

La nouveauté de cette édition consiste, selon ses explications, en la participation des entreprises spécialisées dans l'hydrogène vert et surtout par l'intérêt accordé au secteur de l'agriculture, notamment saharienne et le rôle des énergies renouvelables et le développement durable dans ce secteur. Le SGGR vient également, selon elle, en appui aux pouvoirs publics qui accordent un intérêt particulier au développement des énergies renouvelables.

L'objectif étant de mettre en exergue les expériences et expertises des opérateurs nationaux et internationaux, publics ou privés pour la promotion de l'enginneering du mix énergétique. Il est aussi le cadre approprié pour les start-ups qui œuvrent dans ce domaine pour s'identifier et s'intégrer dans la stratégie nationale des énergies renouvelables.

Un riche programme de communication est au programme de cette édition qui s'étale sur quatre jours.

La politique nationale de transition énergétique et les différentes applications des énergies renouvelables dans l'industrie et l'agriculture, la Green Energy et son impact économique, l'industrie de l'hydrogène vert et bleu et ses perspectives, sont entre autres les thématiques à développer par les experts qui vont animer ces tables rondes.

Lilia Aït Akli

SELON L'ANADE

Plus de 60% des entreprises sont fictives

L'AGENCE nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE ex ANSEJ), a annoncé la mise en place de nouvelles procédures concernant le choix des fournisseurs, notamment ceux impliqués dans la création de micro-entreprises fictives. Dans un communiqué de presse publié sur sa page officielle, l'ANADE a expliqué que sa décision a été prise en raison de «l'explosion du phénomène des entreprises fictives qui a dépassé 60% du total recensé par l'agence».

«Afin d'éclairer l'opinion publique sur les mesures prises dans le but de rectifier les procédures d'accompagnement à l'entrepreneuriat, l'Agence annonce une batterie de mesures concernant les fournisseurs», a indiqué le communiqué.

L'ANADE a, ainsi, annoncé la décision de poursuivre en justice tous les fournisseurs impliqués dans la création de micro-entreprises fictives et de mettre à jour sa liste noire, en y ajoutant tous les fournisseurs dont il a été prouvé qu'ils étaient impliqués dans des pratiques frauduleuses et leur interdire désormais de traiter avec l'agence. Cette liste noire va également englober tous les fournisseurs dont il est prouvé qu'ils ont fourni un matériel non conforme aux spécifications techniques convenues.

Désormais, l'ANADE acceptera exclusivement les factures des fournisseurs producteurs d'équipements, des distributeurs officiels des entreprises productrices ou des importateurs directs d'équipements.

Selon le communiqué, l'agence a compté 342 poursuites judiciaires qui ont été engagées et plus de 6700 avertissements ont été envoyés avant les poursuites judiciaires, et ce depuis le début du processus d'assainissement. Pour rappel, dans un précédent communiqué, l'ANADE avait révélé que le nombre des micro-entreprises qui sont en activité est de 8 464 sur les 22 687 micro-entreprises visitées entre septembre et février. Le document avait souligné notamment que 12 528 micro-entreprises sont inexistantes et 1448 autres en arrêt d'activité alors qu'elles possédaient des équipements.

À travers ces mesures et statistiques, l'agence vise à assurer une transparence totale dans ses transactions ainsi qu'à garantir un environnement favorable pour les micro-entreprises, loin des transactions suspectes, telles que la surfacturation et le détournement des fonds publics de leur destination principale de soutien à l'investissement.

Rim Boukhari

TIZI-OUZOU

LANCEMENT DE LA FOIRE DU MIEL

Après cinq années d'absence pour des raisons de pandémie du Covid-19 et d'incendies, la foire du miel est de retour cette année.



En collaboration avec l'APC de Tizi-Ouzou, l'association des apiculteurs professionnels du massif du Djurdjura et la Direction des services agricoles (DSA), ainsi que la coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou (CAPTO), organisent depuis hier, et pour 10 jours, la 4ème édition de la foire aux miels de la Kabylie au niveau du jardin du 17 octobre du centre-ville de Tizi-Ouzou. Cette manifestation apicole a connu la participation d'une quarantaine d'exposants parmi les plus gros producteurs de miel au niveau de la wilaya, dont la production, avec la transhumance, se situe entre 2 et 3 tonnes de miel an.

«Faute d'espace important, nous avons scindé cette quarantaine de producteurs en deux groupes, dont la jouissance du temps de travail est de 05 jours chacun pour leur permettre à tous d'exposer et vendre leur production», a affirmé le président de la CAPTO, Ramdane Ladaouri. Le coup d'envoi de cette foire a été mis à profit par les apiculteurs pour soulever quelques-unes de leurs préoccupations au directeur local des services agricoles, Djamel Sersoub.

Et c'est celui-ci, conjointement avec le Président d'APC de Tizi-Ouzou, Hacène Gana, qui a donné le coup d'envoi de cette manifestation. En prenant la parole, le directeur des services agricoles de la wilaya a tenu à rappeler que la filière apicole subit les aléas du climat, mais aussi son environnement immédiat, à savoir le problème posé par la pollution qui affecte l'abeille.

Revenant sur les indemnisations des apiculteurs touchés par les incendies meurtriers de 2021, Djamel Serboub a souligné que «tous les apiculteurs touchés par ces incendies ont été indemnisés et leurs cheptels reconstitués, avec la distribution de plus de 40.000 ruches pleines ; grâce aux efforts de leurs collègues producteurs d'essaims qui font la fierté de la wilaya pour être aussi les pourvoyeurs des autres wilayas en essaims».

De son côté, Hacène Gana a mis l'accent sur le manque d'espaces d'exposition, manque dont souffre sa commune. Le Premier magistrat de la commune de Tizi-Ouzou dira à ce propos : «Notre assemblée a déjà recensé tous les espaces susceptibles de recevoir des manifestations économiques, sociales et culturelles. Des fiches techniques ont été établies».

S'agissant de la filière apicole, Nadir Boussa, cadre au niveau de la DSA dira que celle-ci est assurée par 6818 apiculteurs et dont le cheptel en 2022 était estimé à 103.730 ruches pleines. Il indiquera aussi sur ce même volet que 52,34% de ces ruches, soit 54.295 ruches, sont productrices d'essaims et les 48 % restants de miel. Ainsi, il a été produit, au cours de la campagne 2021/2022, 116.487 essaims, ce qui hisse la wilaya de Tizi-Ouzou au premier rang à l'échelle nationale.

Quant à la production mellifère, elle a été de l'ordre de 2.333 quintaux soit une moyenne de 4,5Kg de miel produits par ruche. S'agissant des prévisions pour la nouvelle campagne, selon ce même cadre, la DSA table sur une prévision de 7.000 quintaux qui sortiront des 142.522 ruches en activité. «Avec les dernières pluies et neiges, la saison s'annonce très prometteuse surtout que nos apiculteurs maîtrisent de mieux en mieux leur filière avec l'introduction de moyens modernes».

S'agissant enfin du prix du miel, il reste excessivement cher et par conséquent, hors de portée d'un travailleur au salaire modeste. Le prix du miel varie entre 5000 et 8000 DA le kg.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

TIPAZA

Une opération d'aménagement lancée à Bouharoun

PLUS de 79 millions de dinars ont été alloués au nouveau projet d'aménagement de l'oued «Bouharoun», à partir du marché couvert de la ville. Cette opération d'aménagement a été lancée récemment par le wali de Tipaza, M. Aboubeker-Essedik Boucetta, lors de sa visite à la commune côtière de Bouharoun. Ce projet d'aménagement, tant attendu par les citoyens de la ville, entre dans la cadre de la protection des villes contre les inondations. Selon le responsable de la maîtrise d'ouvrage, l'impact de la réalisation de ce projet est multiple, à commencer par la protection de la partie basse de la ville des inondations qu'elle subit cycliquement.

Un phénomène qui obstrue partiellement le tronçon de la RN11 parcourant la ville et représente, par ailleurs, un danger sur l'aval du quartier, notamment sur les infrastructures du port de pêche ainsi que les entreprises qui lui sont contiguës. L'autre incidence positive du projet est l'éradication du point de déversement des eaux usées directement dans la mer. «Pour éliminer ce point de déversement des eaux usées sans traitement préalable, le projet comprend une conduite de refoulement de 900 mètres qui sera connectée au réseau acheminant les eaux usées à la station d'épuration de Bou-Ismail», indique le premier responsable des ressources en eau à Tipasa, lors de la présentation du projet. Grâce à l'élimination de ce rejet, la wilaya de Tipasa comptera l'été prochain une nouvelle plage à Bouharoun, restée depuis les années 1990 interdite à la baignade à cause du déversement des eaux usées.

En revanche, les eaux pluviales collectées le long de l'oued Bouharoun, via une grande galerie s'étalant sur 1,3 km, seront acheminées jusqu'à la mer. «Outre la protection de la ville contre les inondations, le refoulement et le traitement des eaux usées de la partie basse de la ville, il est donc question au terme de ce projet d'ouvrir une nouvelle plage à la baignade», dira encore le directeur des ressources en eau. Il est à noter que le projet en question sera opérationnel dès le mois de mai de l'année en cours, et qui fera la joie non seulement aux habitants de Bouharoun, mais aux estivants qui seront nombreux à profiter de la beauté de cette ville et surtout de son port.

T. Bouhamidi

MÉDÉA

Quand les horloges tinteront-elles de nouveau ?

CHACUN se souvient de ces horloges placées sur les façades des principaux édifices publics (mairie, écoles) et de la vieille mosquée Masdjid El Hanafi de la capitale du Titteri qui rythmaient le temps et l'activité de la cité par leurs tintements qui se faisaient entendre à chaque heure de la journée.

La ville de Médéa comptait plusieurs horloges mécaniques comme évoqué avec beaucoup de nostalgie par les anciens habitants, ces derniers n'en continuent pas moins de se désoler de l'apathie des autorités pour restaurer ces «reliques» témoins de leur passé où l'ordre des choses était respecté.

Des élus ont installé, il y a quelques années, des montres électroniques accrochées à des pylônes d'éclairage public du centre-ville, mais toutes ces montres sont maintenant à l'arrêt ou dégradées sous l'effet de la patine du temps et du climat. L'on se souvient toujours de ces horloges qui surmontaient les édifices publics tels que le siège de la mairie ou de l'école primaire Beldjebbès qui donnaient l'heure par leurs sonneries et par la vue de leurs aiguilles. Certaines ont disparu du paysage du centre-ville et dont il ne reste que des reliques dont les aiguilles indiquent l'heure de leur mort.

Selon certains spécialistes, il ne faut pas de gros investissements pour donner vie à ces machines ainsi qu'au cadran solaire pour donner l'heure, restituer une partie de la mémoire de la ville et, par la même occasion, rendre service aux personnes âgées qui n'utilisent pas de téléphones portables.

Même tombées en désuétude, les horloges mécaniques sont toujours d'une grande utilité et font partie des objets à valeur culturelle et même artistique puisqu'elles sont aussi des éléments de décor du milieu urbain.

Il faut noter également l'installation, il y a quelques années par les services de la wilaya, d'un panneau d'affichage électronique au niveau d'un carrefour mais qui n'a jamais fonctionné pour des raisons encore inconnues.

Car, un panneau électronique est, outre un support d'affichage des informations destinées au grand public par les collectivités locales (wilaya et commune), il est aussi un cadran où l'heure et la température ambiante sont indiquées.

Il convient de rappeler aussi qu'un cadran solaire datant du début du siècle dernier est devenu quasiment invisible, étant situé au niveau supérieur du bâtiment abritant le musée national populaire des arts et traditions populaires situé près d'une place publique.

En effet, ce cadran est toujours un précieux, étant un objet d'ornement même si les lignes qui traversent sa surface ont perdu leur couleur. Comme chacun sait, le cadran solaire est aussi un instrument qui permet de donner le temps grâce aux lignes horaires qui y sont dessinées par la lecture directe de l'ombre d'une feuille de vigne projetée sur sa surface. Outre l'heure, le cadran donne des indications sur les solstices d'été et d'hiver, ainsi que le mois, par le biais de l'ombre de la feuille de vigne qui le surplombe.

Parmi les indications qui figurent sur sa surface plane, on peut lire cette inscription située au bas du cadran qui explique que la présence de la ligne rouge représente «la méridienne du temps universel sur laquelle se règlent les horloges.»

Bien qu'ayant survécu aux péripéties des événements et à la patine du temps, le cadran solaire ne semble pas avoir attiré l'attention des uns et des autres pour sa restauration d'autant que le bâtiment qui abrite le musée a fait l'objet d'importants travaux d'aménagement.

De Médéa, Nabil Bey

Et c'est reparti... comme en l'An 11



Par Michel Raimbaud

Après le paradis artificiel des vœux de bonne année, la réalité aura vite repris ses droits : une planète en effervescence croissante, un Occident en déclin contre une Eurasie qui affirme sa puissance, et dans les parages où s'affrontent les deux blocs, des conflits à n'en plus finir, comme en témoignent une guerre en Ukraine devenue virale et un Proche-Orient chroniquement enflammé. C'est dans cette région au parfum d'éternité que l'an de disgrâce 2023 a choisi d'annoncer la couleur : il sera le digne successeur de 2022.

Le lundi 6 février, la Syrie, berceau de la civilisation, que tout être civilisé devrait adopter comme seconde patrie, comme le dit le grand archéologue André Parrot, a été frappée par un terrible tremblement de terre dont le bilan ne cesse de croître. La Turquie, sa voisine du Nord, a également payé un lourd tribut, enregistrant un nombre élevé de victimes, parmi lesquelles sans doute de nombreux réfugiés syriens…L'élan de solidarité envers celle-ci est à la hauteur de la catastrophe. On ne saurait dire la même chose s'agissant de la Syrie. Le malfaisant Axe du Bien, qui voulait « la ramener à l'âge de pierre » et s'acharne à détruire son peuple, a adopté à l'occasion du séisme une odieuse posture justicière. Toujours bon élève pour les mauvaises causes, la France officielle aura mérité la médaille du déshonneur, ayant remobilisé le ban et l'arrière-ban de l'An 11 pour tenter de remettre en selle les « révolutionnaires » et justifier son indifférence ostentatoire face aux victimes syriennes du séisme.

On me pardonnera donc de rappeler le calvaire que vit la Syrie, ravagée, systématiquement détruite et saignée à blanc, sa population étant martyrisée avec sadisme depuis douze ans. C'est une durée aussi longue que les trois conflits qui agrémentent les livres d'histoire du « pays des lumières », comme si notre débâcle de 1870 à Sedan et les deux guerres mondiales du XXème siècle s'étaient enchaînées sans interruption. Sur le chemin de Damas, d'Alep, de Homs, de Hama, de Palmyre, de Deir-Ezzor, de Lattaquié, se sont croisées, télescopées, succédées une guerre d'agression jamais déclarée, «crime international par excellence », une guerre sainte sans merci et une guerre hybride sans fin, guidée « de l'arrière » par un Obama auquel on aurait donné le Bon Dieu sans confession s'il avait fréquenté les confessionnaux, mais gratifié tout de même d'un Nobel de la Paix à titre préventif : une jolie fleur octroyée à un Président qui aura été aussi venimeux que ses prédécesseurs et successeurs. Après avoir connu le feu des tirs, des missiles, des attentats, les Toyotas du djihad, les menaces et exactions des islamistes, la Syrie a dû apprendre à guetter et entendre siffler, plus de trois fois, les trains de sanctions, de restrictions, d'embargos de toutes sortes, à se méfier de la loi Caesar qui pouvait cacher un décret Captagon. Si nous vivions en d'autres temps plus civilisés et surtout en d'autres lieux plus respectueux des droits humains, avoir connaissance de tout cet attirail de mesures coercitives, illégales, unilatérales, génocidaires, suffirait à susciter l'indignation et une certaine solidarité. De même qu'il était naturel jusqu'ici, sans doute dans le monde d'avant, que les cataclysmes naturels ou les guerres déclenchent un élan de compassion et réveillent les consciences. Mais une rumeur mi-figue mi-raisin se répand dans le vaste univers : fleuron de l'humanité pensante, l'Occident aurait déposé les droits de l'homme (et ceux de la femme) dont il était le porte-voix au musée des vieilleries.

Dans la douce France, qui depuis la Révolution revendique tous les titres de noblesse, on fait en tout cas comme si de rien n'était : on préfère manifestement le bercail atlantique au berceau de la civilisation, déguster entre soi les délices d'une « grande démocratie comme la nôtre » et se noyer dans l'unanimité plutôt que ramer avec l'humanité. Déjà Dame Bêtise pouvait ricaner de se voir tant d'amants, et tant de fiancés, tant de représentants et tant de prisonniers. Son parent Monsieur Duculot peut aujourd'hui triompher : il a décroché le pompon. En matière de trou, il a atteint le fond et il creuse encore et encore. Bref on aide avant tout «les gens qui nous ressemblent», les Ukrainiens en quelque sorte… Sans exagération tout de même. Alors que l'Ukraine alimente depuis un an notre actualité jusqu'à plus faim jusqu'à plus soif, voilà nos chevaliers du mensonge repartis pour de nouvelles impostures, vers le champ de bataille qui leur est familier. La guerre de Syrie va entrer dans sa treizième année, et ils sont tous là comme on pouvait s'y attendre, n'ayant pas attendu qu'on les siffle pour revenir à leur proie favorite. Là au moins, les affidés et proxies du vieux tyran bien-aimé, un certain Oncle Joe, peuvent ignorer et violer à loisir la loi internationale et son Droit pour lui substituer la loi de la jungle et ses règles qu'ils ont eux-mêmes édictées. « Treize » est pour la vieille école le nombre porte-malheur par excellence, mais dans une « start-up necheune », on le tient plutôt pour porte-bonheur, pour la France et pour l'Europe s'entend, là où vivent « des gens comme nous », car la Syrie (où est-ce exactement ?) elle l'a bien mérité, c'est plein d'Arabes…

Il semblerait que les experts, les trissotins et les radotins aient décidé à l'unisson de voir dans le séisme une sorte d'invite à remettre à l'ordre du jour leur sale besogne de trucage, de mensonge, de désinformation, poursuivie avec une hargne inextinguible depuis douze ans. Leur trou, c'est la descente aux enfers de la Syrie souffrante mais vaillante, qui en ces jours de colère paraît accablée de toutes parts, y compris par ce feu surgi des entrailles de sa terre. Une impression prévaut : entre Bachar, le régime, le tyran qui gaze son peuple, les attaques à l'arme chimique, les casques blancs, le dictateur impie, la menace pour la sécurité des Etats-Unis d'Amérique, le complice de Daesh, l'ennemi d'Israël, l'Etat alaouite (etc…), de la désinfo à l'immonde, en passant par Radio-trottoir, «c'est reparti…comme en l'An onze ».

Votre serviteur écrivait en mars 2021 : «On nous pardonnera donc de clamer combien nous sommes profondément blessés du traitement réservé à la Syrie. On nous excusera de ne plus pouvoir nous taire devant le calvaire de la population, spécialement celui des femmes toujours en première ligne, dans la vie quotidienne, la subsistance des familles, le soin des enfants…. Faudra-t-il trente ans, comme on le constate dans le cas irakien, pour que l'on reconnaisse le caractère criminel voire génocidaire des sanctions, des restrictions, des vols et pillages ?.(…)… Nous appelons donc à la levée des sanctions, qui vont bien au-delà d'une punition collective dès lors qu'elles trahissent de toute évidence une volonté délibérée de mise à mort d'une population ».

Deux ans sont passés, deux années durant lesquelles la Syrie a connu tous les malheurs imaginables et imaginés par un Occident perverti qui fait preuve d'un acharnement démentiel en toutes circonstances, y compris face aux pires catastrophes naturelles. Mais le masque est enfin tombé, l'Axe du Bien a dévoilé son vrai visage : il est bien le fossoyeur des droits de l'homme et de la femme, des libertés, des valeurs morales, une menace pour la sécurité mondiale, l'ennemi du Droit international et des souverainetés nationales.

Allons enfants, il serait peut-être temps d'écraser l'infâme, comme disait Voltaire, mais que personne ne se sente visé par mon indignation. Qui est morveux se mouche !!!

NUCLÉAIRE

L'Iran dément enrichir de l'uranium au-delà de 60%

La République islamique a infirmé des informations de l'agence de presse américaine Bloomberg selon lesquelles elle enrichirait de l'uranium à un seuil proche de celui nécessaire pour fabriquer une bombe atomique.

L'Iran a démenti le 20 février des informations publiées la veille faisant état de la détection d'uranium enrichi à 84%, soit juste en deçà des 90% nécessaires pour produire une bombe atomique. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) avait déclaré le 19 février être en discussions avec l'Iran après la publication d'une dépêche de l'agence de presse Bloomberg qui indiquait, sur la base de deux sources diplomatiques, que des inspecteurs avaient décelé des niveaux d'enrichissement à 84%. Ces informations relèvent d'«une distorsion des faits [...] Jusqu'à présent, nous n'avons pas fait de tentative pour enrichir au delà de 60%», a réagi le porte-parole de l'Organisation de l'énergie nucléaire iranienne, Behrouz Kamalvandi, cité par l'agence officielle IRNA. Il a précisé que «la présence de particules au delà de 60% ne signifiait pas qu'il y ait un enrichissement [d'uranium] à plus de 60%». Selon Bloomberg, les inspecteurs de l'AIEA «doivent déterminer si l'Iran a produit cette matière de manière intentionnelle, ou si la concentration résulte d'une accumulation involontaire» du fait de difficultés techniques au niveau des cascades de centrifugeuses, les machines utilisées pour enrichir l'uranium. Téhéran recadre l'AIEA Dans un tweet publié le 19 février, le directeur-général de l'AIEA, Rafael Grossi, a indiqué qu'il tiendrait «informé le Conseil des gouverneurs le moment venu». De son côté, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Nasser Kanani, a regretté la publication de telles informations et appelé l'AIEA à «adopter une attitude professionnelle concernant les activités nucléaires pacifiques de l'Iran». En janvier, Rafael Grossi s'était inquiété de «la trajectoire» prise par le programme nucléaire de l'Iran. «Ils ont amassé suffisamment de matériel nucléaire pour fabriquer plusieurs armes nucléaires», même si d'autres étapes sont nécessaires, avait-il affirmé. Ces informations surviennent alors que les négociations pour ranimer un accord conclu en 2015 pour limiter les activités atomiques de l'Iran en échange d'une levée des sanctions internationales sont au point mort. Elles avaient démarré en avril 2021 à Vienne entre Téhéran et les grandes puissances, mais elles sont bloquées depuis août 2022 dans un contexte de tensions croissantes. L'accord, connu sous l'acronyme de JCPOA, est moribond depuis le retrait des Etats-Unis décidé en 2018 par le président Donald Trump. La République islamique s'est dans la foulée progressivement affranchie de ses engagements. Elle produit désormais officiellement de l'uranium enrichi à 60% dans deux sites (Natanz et Fordo), un seuil bien supérieur à celui de 3,67% fixé par le pacte. Au cours d'une discussion téléphonique avec le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell, le ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian a indiqué qu'une prochaine visite de Rafael Grossi à Téhéran était toujours prévue. «Si l'agence agit avec un objectif technique et non-politique, il sera possible de s'accorder sur un cadre» pour résoudre ce différend sur le nucléaire, a déclaré Hossein Amir-Abdollahian. **R. I.**



CORÉE DU NORD

Pyongyang tire deux missiles et met en garde Washington et Séoul

POUR la deuxième fois en 48 heures, la Corée du Nord a tiré deux missiles balistiques intercontinentaux en représailles aux manœuvres aériennes conjointes entre Séoul et Washington. Les deux engins sont tombés en mer du Japon. La Corée du Nord a affirmé avoir tiré le 20 février deux missiles capables, selon elle, d'une «attaque nucléaire tactique» pouvant détruire entièrement des bases aériennes ennemies. Il s'agit du deuxième tir nord-coréen en 48 heures, après le lancement le 18 février d'un de ses missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) les plus puissants en réponse à un exercice militaire prévu par Washington et Séoul. Le lancement de cet ICBM, tombé selon Tokyo dans la Zone économique exclusive (ZEE) maritime du Japon, a conduit Washington et Séoul à organiser le 19 février des manœuvres aériennes conjointes. Selon l'agence officielle nord-coréenne KCNA, l'«exercice» du 20 février a été mené en réponse à ces exercices aériens, Pyongyang accusant les deux alliés d'être responsables de la détérioration de la situation sécuritaire dans la péninsule. Des missiles capables de «réduire en cendres» des bases aériennes ennemies ? Cette même agence rapporte que la Corée du Nord a utilisé des «lance-roquettes multiples de très grande taille» qui constituent des «moyens d'attaque nucléaire tactique» assez puissants pour «réduire en cendres» des bases aériennes ennemies. Cela a permis, toujours selon KCNA, à «l'Armée populaire de Corée [de démontrer] sa pleine capacité de dissuasion et sa volonté de contrer» les exercices aériens conjoints américano-sud-coréens du 19 février. L'armée sud-coréenne avait ainsi affirmé avoir détecté le tir de deux missiles balistiques de courte portée le 20 février, précisant qu'ils avaient parcouru une distance de 390 km pour l'un et de 340 km pour l'autre avant de tomber dans la «mer de l'Est», aussi connue sous le nom de mer du Japon. Séoul a qualifié le lancement de «grave provocation qui porte atteinte à la paix et à la stabilité de la péninsule coréenne» et appelé Pyongyang à y mettre un terme «immédiatement». Le Conseil de sécurité des Nations Unies se réunira en urgence le 21 février à New York au sujet de la péninsule coréenne. Dans une déclaration publiée dans la matinée du 20 février, la sœur du leader nord-coréen, Kim Yo-Jong, a prévenu que Pyongyang continuerait à surveiller les initiatives de Washington et de Séoul pour déployer davantage de moyens stratégiques américains dans la région, promettant de prendre des «contre-mesures correspondantes» à toute menace perçue. «La fréquence d'utilisation du Pacifique comme champ de tir dépend du type d'action des forces américaines», a-t-elle mis en avant dans un communiqué publié par KCNA. Pyongyang avait affirmé que son tir d'un ICBM effectué le 18 février relevait d'un exercice «surprise» qui, selon lui, a démontré ses capacités de «contre-attaque nucléaire meurtrière». Washington et Séoul se préparent-ils à la guerre contre Pyongyang ? Ce lancement a été «fermement» condamné par le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a fait savoir son porte-parole le 19 février, exhortant Pyongyang à cesser ses «actions provocatrices». La Corée du Nord a loué ses soldats pour avoir effectué l'«exercice de tir soudain» du 18 février, mais des experts sud-coréens ont souligné que le délai de neuf heures entre l'ordre et le lancement n'était pas particulièrement rapide. Kim Yo Jong a rejeté ces critiques, les décrivant comme «une tentative de sous-évaluer l'état de préparation des forces balistiques» de Pyongyang. Les lancements de la Corée du Nord, menés malgré les lourdes sanctions internationales qui pèsent sur ses programmes d'armement, ont eu lieu juste avant le début des exercices conjoints entre Séoul et Washington prévus dans le courant de la semaine afin d'améliorer leur réaction en cas d'attaque nucléaire nord-coréenne. La semaine dernière, la Corée du Nord avait prévenu qu'elle réagirait avec une vigueur «sans précédent» aux exercices à venir, qu'elle décrit comme des préparatifs de guerre. Les relations entre Pyongyang et Séoul se trouvent déjà à leur niveau le plus bas depuis des années. En 2022, le Nord a qualifié d'«irréversible» son statut de puissance nucléaire et Kim Jong Un a appelé à une croissance «exponentielle» de la production d'armement, notamment d'armes nucléaires tactiques. **R. I.**

EN VISITE À KIEV

Biden annonce des livraisons d'armements à l'Ukraine

LE PRÉSIDENT américain Joe Biden a promis de nouveaux armements à l'Ukraine, lors d'une visite à Kiev ce 20 février, et assuré le président Volodymyr Zelensky du soutien «indéfectible» des Etats-Unis dans sa lutte contre les forces russes. En visite à Kiev ce 20 février pour la première fois depuis le lancement de l'offensive russe en Ukraine, le président américain Joe Biden a promis de nouveaux armements au président Volodymyr Zelensky, à qui il a adressé le soutien «indéfectible» des Etats-Unis. «Je vais annoncer la livraison d'autres équipements essentiels, notamment des munitions d'artillerie, des systèmes anti-blindage et des radars de surveillance aérienne», a fait savoir le dirigeant étasunien, selon un communiqué de la Maison Blanche. Un signe «extrêmement important» de soutien, selon Zelensky «Joseph Biden, bienvenue à Kiev ! Votre visite est un signe de soutien extrêmement important pour tous les Ukrainiens», a affirmé Volodymyr Zelensky sur Twitter. Le dirigeant ukrainien a estimé, dans une déclaration un peu plus tard que les nouvelles livraisons d'armes promises par Joe Biden constituaient un «signal sans équivoque que les tentatives russes de gagner n'auront aucune chance». Il y a un peu moins d'un an, le 24 février 2022, la Russie avait annoncé le lancement d'une «opération militaire spéciale» en Ukraine visant, selon Moscou, à «démilitariser» et «dénazifier» l'Ukraine afin de protéger les populations russophones du Donbass. **R. I.**

3E ÉDITION SALON INTERNATIONAL «BUILTEC» À CONSTANTINE

Une quarantaine d'exposants prennent part

PRÈS DE 40 EXPOSANTS et une vingtaine de conférenciers nationaux et étrangers participeront à la troisième édition du salon international des constructions modernes et des nouvelles technologies. Cette manifestation a été ouverte hier, au complexe culturel Ahmed-Bey de Constantine.

Organisée à l'occasion de la journée nationale de la ville, (20 février de chaque année), cette troisième édition dont l'ouverture a été supervisée par le wali de Constantine Abdelkhalek Sayouda, et le consul adjoint de Tunisie à Annaba, Touati Mehrez, a été marquée par la présence d'un nombre important de visiteurs pour découvrir les nouveautés technologiques utilisées dans l'équipement des maisons modernes.

A ce titre, Tellaa bilel, directeur de l'entreprise Algérie service ascenseur, a affiché son ambition d'apporter son soutien pour la réfection des problèmes techniques des ascenseurs dans les différents établissements publics.

De son côté, la présidente de l'association Jil technologies de Constantine, Mme Meriem Serarna, a exprimé sa joie pour la participation de son club scientifique dans une manifestation internationale en vue d'apporter des solutions technologiques, notamment les équipements innovants de la piscine intelligente et la maison écologique.

La troisième édition du salon international des constructions modernes et des nouvelles technologies (Builtec), se tiendra du 20 au 23 février au complexe culturel Ahmed-Bey de Constantine, ont indiqué les organisateurs de la manifestation.

R.R

HABITAT À SÉTIF

Lancement des travaux de réalisation de plus de 1.600 logements

LES TRAVAUX de réalisation de 1.605 logements, tous types confondus, ont été lancés dans la wilaya de Sétif, ont fait savoir, avant-hier, les services de la wilaya.

Ce nouveau quota, lancé en chantier récemment, est constitué de 985 logements de type location-vente relevant de l'Agence nationale d'amélioration et du développement du logement (AADL) et de 20 logements promotionnels aidés (LPA) dont les travaux ont été entamés dans la commune de Guidjel dans le Sud-Est de Sétif, a précisé le même responsable.

La commune de Bazer Sakhra a connu, de son côté, le lancement d'un projet similaire de construction de 600 logements publics locatifs (LPL), de 100 unités en cours de réalisation à Ain Terik tandis que 200 autres ont été réservées à la zone d'Abid Ali, relevant de la commune de Sétif, ont ajouté les services de la wilaya.

Les autorités locales ont donné des instructions aux entreprises de réalisation à l'effet d'accélérer la cadence des travaux afin d'assurer l'attribution de ces logements à leurs bénéficiaires, dans les délais impartis.

Selon les services de la wilaya, les clés de 2.425 unités de logements, tous segments confondus, ont été remises à leurs bénéficiaires, durant les quatre dernières années.

Par ailleurs, pour rappel, la wilaya de Sétif avait bénéficié, durant la période allant de 2014 à 2019, d'un total de 64.000 logements, de diverses formules, dont les travaux de construction de plus de 40.000 habitations ont été achevés, selon les données obtenues auprès de la direction du logement.

R. R.

CONSTANTINE

Plus de 250 millions DA pour l'aménagement urbain

Dans le cadre des mesures prises par les autorités locales visant la modernisation de la ville, une enveloppe de 253 millions DA a été allouée au titre de l'exercice 2023 pour l'aménagement urbain et la valorisation de deux places publiques au centre-ville de Constantine, a indiqué hier, la direction de l'urbanisme, l'architecture et de la construction (DUAC).



En effet, la décision intervient dans le cadre des mesures prises par les autorités locales visant la modernisation de la ville tout en contribuant à offrir des lieux de détente au profit des familles constantinoises, a indiqué la chef du service de construction à la DUAC, Mounia Soualmia, qui s'exprimait en marge de la célébration de la journée nationale de la ville (20 février de chaque année).

Prévus pour un délai de réalisation de deux mois, les travaux de réhabilitation de la placette publique de Kerkeri, entamés fin janvier dernier, ont mobilisé un montant de 73 millions DA, sur le budgat global, a-t-elle précisé, ajoutant que le cahier des charges relatif à la réhabilitation de la place publique 1 er novembre 1954 a été élaboré en attendant le lancement de l'appel d'offre et la désignation de l'entreprise de réalisation.

Mme Soualmia a fait savoir que le lancement de cette dernière opération pour un délai de trois mois et montant de 180 millions DA, est prévu « avant la fin du premier trimestre 2023 », signalant que les actions à entreprendre dans le cadre de ces deux projets portent, entre autres, sur la réfection de l'éclairage public, la rénovation des trottoirs et des accès piétons ainsi que l'installation de bancs et de sanitaires.

D'autres opérations inscrites dans le cadre des programmes d'aménagement urbain, ayant pour objectif l'embellissement des grandes villes et le développement socioéconomique, ont été concrétisés dans la wilaya, la fin de l'année dernière, ont rappelé les services de ce secteur.

Il s'agit, explique la même source, de l'aménagement urbain des anciennes avenues et 16 quartiers au chef-lieu de wilaya, du revêtement des axes routiers des villes de Constantine, d'Ain Smara et d'El Khroub y compris Ali Mendjeli et Massinisa, touchant un linéaire de 22 km, en plus de la réparation et du renouvellement de l'éclairage public par l'éclairage LED, ciblant 30 km d'axes principaux et routes expresses à double voix.

La concrétisation de ces opérations a mobilisé un budget global dépassant 800 millions DA, puisé des programmes sectoriels de développement et de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a-t-on appris des services de la DUAC.

R.R

PROJETS DE RÉHABILITATION DU MARCHÉ COUVERT À AIN DEFLA

30 millions de DA allouée

UNE ENVELOPPE financière de 30 millions de DA a été allouée afin de réaliser les travaux de réhabilitation du marché couvert du chef-lieu de wilaya d'Ain Defla, qui a été ravagé par un incendie en 2019. Ce dernier sera réceptionné d'ici quatre mois, ont fait savoir les services de la daïra.

Pour sa part, Belaid Zenia, chef de daïra d'Ain Defla, a indiqué que le projet de réhabilitation du marché couvert, dont plusieurs locaux et étals avaient été ravagés par les flammes en 2019, est financé sur budget communal pour une enveloppe financière de 30 millions de DA, et devrait être réceptionné dans un délai de 4 mois.

Le même responsable a ajouté que « la situation est en train d'être assainie quant aux commerçants qui vont exploiter les 30 boxes et les 16 locaux commerciaux du marché couvert », soulignant que les services compétents de la commune ont été déjà instruits pour arrêter la liste des bénéficiaires.

Le chef de daïra a également fait savoir qu'une étude a été « ficelée » pour la délocalisation du marché hebdomadaire, situé à la rentrée nord de la ville d'Ain Defla, vers Bouzaher, un nouveau site qui se trouve à proximité de la zone industrielle, indiquant que le cahier de charges est en cours de préparation par les services concernés.

Le projet d'aménagement de ce site accueillant l'espace commercial en question sera financé par la commune et la wilaya pour un montant global de 80 millions de DA, ajoute M. Zenia, mettant l'accent sur la nécessité d'exploiter ce marché dans les meilleurs délais.

R.R

MONA MOHAMED SALEM, METTEUSE EN SCÈNE SAHRAOUIE :

«Le monde et les médias ferment les yeux malgré l'injustice que nous vivons»

La pièce «Khat Raml» (la Ligne du Sable) mise en scène par Mona Mohamed Salem a été présentée avant-hier, dans le cadre de la compétition aux premières Journées du théâtre arabe à Sétif.

Propos recueillis par MERIEM DJOUDER



Abrité par la Maison de la culture Houari Boumediene, cette nouvelle production de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), traite de la cause sahraouie, oubliée par le monde. Basée sur l'imagination et le rêve, cette œuvre qui s'appuie sur le texte non exprimé présente la tombe comme une métaphore sur les tentatives d'enterrement de la culture et des traditions d'un peuple vivant qui veut libérer ses terres.
Bien que la pièce repose sur le mime et sur l'expression musicale, elle raconte avec beaucoup de symboles l'humiliation et la violence subie par les Sahraouis qui réclament leur indépendance. Les hommes d'Al-Ghaith (combattants sahraouis), symbolisés par deux comédiens portant un fusil, interviennent pour sauver le peuple sahraoui du sort que lui réserve l'ennemi, et pour lui donner la place qui lui revient de droit.
La metteuse en scène nous délivre, à travers cet entretien, les conditions infernales du peuple Sahraoui et leur combat pour reconquérir leur pays. Elle parle aussi de comment l'art peut contribuer à sensibiliser le monde pour la cause.

Le Jeune Indépendant : Le monodrame Khet Rmel (la Ligne de Sable), traite la cause Sahraouie, quel est le déclic qui vous a poussé à monter ce spectacle ?

Mona Mohamed Salem : La pièce traite le calvaire que vit le peuple sahraoui, écrasé par l'occupation marocaine. Le monde et les médias ferment les yeux malgré l'injustice que nous vivons. Ils ne font rien pour nous aider. Notre cause se retrouve enterrée. Nous ne pouvons même pas exposer notre culture à laquelle nous tenons et que nous défendrons malgré tout.
Mon but par ce spectacle, est de dénoncer l'oreille sourde du monde qui contemple cette injustice et qui ne bouge pas le doigt pour nous venir en aide.
J'ai utilisé plusieurs symboles, tel que l'assiette que tenait la comédienne au début de la pièce. Elle évoque l'occupation marocaine qui veut à tout prix effacer nos traditions et coutumes. Puis, la petite fille qui tenait la bougie qui symbolise l'espoir, de reconquérir un jour nos terres.
Les deux comédiens qui entrent ensuite en scène, représentent deux sauveurs. ils sont en quelque sorte, les combattants sahraouis. Ils interviennent dans la pièce, comme des sauveurs du peuple. C'est eux qui nous redonneront la place qui nous revient de droit. Ils délivreront le pays des ennemies.
La pièce parle aussi de l'humiliation de l'occupation, qui nous a poussé hors de nos terres. Le peuple demande pacifiquement la justice de la cause.

Pourquoi le choix du théâtre mué pour traiter la cause Sahraouie ?

J'ai choisi le théâtre mué pour atteindre tout le monde. Nous avons essayé de faire passer notre message de toutes les manières. Nous avons tenté la politique et cela n'a pas marché. Alors aujourd'hui, nous utilisons l'art. Nous espérons qu'un jour, le monde nous voit et nous aide à reconquérir nos terres et nos maisons. Nous sommes dispersés, certains vivent dans des camps de réfugiés à Tindouf et d'autres restent sur le terrain pour délivrer notre pays de l'ennemi.
Autant qu'artistes nous devons aussi faire bouger les choses car la politique ne suffit plus. En montant des pièces et en réalisant des films peut être que nous arrivons à sensibiliser l'international pour notre cause.

Pourquoi avoir choisi le titre «Khat Rmel » ?

La pièce est construite sur l'imagination et le rêve. Chez nous, la ligne du sable porte plusieurs significations. C'est l'espoir ou la prévision qu'un jour tout rentrera dans l'ordre.
J'ai aussi utilisé la couleur rouge, qui signifie le théâtre, mais aussi le sang de nos héros, qui ont sacrifié leurs vies pour la cause.
La femme en rouge, porte à l'intérieur une tenue traditionnelle. Ce qui prouve que malgré tout cela nous restons fidèles à nos traditions.

Comment se porte la culture dans les camps des réfugiés ?

La culture et l'art souffrent. Nous ne disposons d'aucun moyen. Et cela nous rend la tâche plus difficile. Certes, nous avons une école de cinéma mais pas de théâtre. Personnellement, j'ai étudié le théâtre via les réseaux sociaux. Après cela, j'ai fait une formation chez le metteur en scène algérien Bella Boumediene, il nous a ouvert la porte et il nous a beaucoup aidé. Nous essayons de faire de notre mieux pour monter des pièces. Nous espérons qu'à travers le théâtre nous ferons entendre notre message. Et le monde sache que nous sommes toujours là et nous n'abonneront pas.

M. D.

PREMIÈRES JOURNÉES DU THÉÂTRE ARABE À SÉTIF

« Les pleurs de Mona Lisa» ou la réflexion entre le temps et les souvenirs

LA PIÈCE «Bouk'aa Monalisa» (les pleurs de Mona Lisa) du défunt metteur en scène libyen Charelbel Abdelhadi a été présentée avant-hier, dans le cadre de la compétition des Journées du théâtre arabes à Sétif.
Abrité par la Maison de la Culture Houari Boumediene, cette œuvre de la troupe Al Masrah El Hor (le théâtre libre) de Libye, campée par la comédienne Aïda Rouiha, est inspirée du texte de l'irakien Dhou El Fiqar Khodr, «Monalisa n'est pas belle aux yeux».
Ce monodrame muet récompensé par la musique et le jeu de scène, dépeint le quotidien et la Mélancolie, d'une femme qui a dépassé les quarante ans, effarouchée par le temps qui passe, par l'image que lui renvoient des miroirs installés dans un espace fermé.
Le metteur en scène a essayé de reconstruite les différentes étapes de la vie de cette femme, depuis sa naissance jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge adulte. Cette dernière se bat contre un conflit psychologique et philosophique et se perd entre les souvenirs, et le temps qui ne s'arrête pas.



Le monodrame évoque les violences subies par la femme, son isolement et sa solitude. Il rappelle que le temps peut devenir un ennemi lorsqu'il est mal exploité et que le passé peut prendre en otage le futur et bloquer le présent. La pièce débute et la femme qui se réveille paniquée et perdue, elle se voit dans les miroirs éparpillés, et découvre un visage qui a prit de l'âge mais dont les souvenirs restent enfantins. Le metteur en scène a choisi le symbolisme de la Joconde dans cette œuvre théâtrale, pour aborder la souffrance d'une femme qui tente à tout prix de garder sa beauté, mais le temps lui fait défaut. Pour arrêter le temps, la comédienne a coupé une mèche de ses cheveux afin d'attacher les aiguilles de cette horloge. Elle finit par découper la photo de Mona Lisa, et met sa tête dans ce tableau, et prend la place de Joconde, une femme mystérieuse et surtout triste.
Le spectacle s'appuyait sur une scénographie fonctionnelle qui soutient les évènements, représentée par des miroirs, une horloge avec de grandes aiguilles rouges et des vêtements de différentes couleurs.

Meriem Djouder

IL CRAINT LE PIRE

Terrible nouvelle pour Benzema

DIFFICILE vainqueur d'Osasuna (0-2) ce samedi soir, le Real Madrid a de nouveau fait sans Karim Benzema. Le Ballon d'Or était mis au repos par son coach Carlo Ancelotti en vue du choc contre Liverpool. Mais en Espagne, on craint que derrière cette fatigue légère se cache en réalité une blessure. Le Real Madrid s'est fait peur mais a tout de même réussi à arracher la victoire sur la pelouse d'Osasuna ce samedi. Les hommes de Carlo Ancelotti ont évolué sans leur capitaine Karim Benzema, laissé au repos par son coach qui voulait le préserver avant le huitième de finale aller contre Liverpool mardi. Si l'Italien avait assuré avant la rencontre que son attaquant n'était pas blessé, l'ancien joueur Alvaro Benito pense le contraire et se montre très pessimiste à ce sujet. « La réalité c'est que s'il (Benzema) était à 100%, il serait titulaire ce samedi contre Osasuna. On verra comme il va face à Liverpool. C'est la grande inconnue : savoir s'il sera à 100% à Anfield », a tout d'abord lâché Alvaro Benito dans l'émission El Larguero de la Cadena SER, avant de poursuivre. « Pour que Ancelotti dise qu'il n'aurait pas débuté la rencontre (contre Osasuna) non plus si c'était Liverpool ce samedi, c'est que ce n'est pas si léger. On ne sait jamais dans le football, une blessure peut arriver à n'importe quel moment. Compte tenu de son importance, espérons que Benzema sera compétitif contre Liverpool. Mais il ne sera pas à 100%. Les informations ne sont pas encourageantes », a-t-il déclaré. Alvaro Benito ne s'y trompe pas car le Real a déjà connu une situation similaire avec Karim Benzema cette saison. L'attaquant est sans cesse préservé depuis le début de la saison sans pour autant que cela ne lui permette de bien se remettre. Ce n'est pas sans rappeler l'épisode de la Coupe du monde au Qatar où le Ballon d'Or avait été contraint de laisser ses coéquipiers alors qu'Ancelotti affirmait que ses absences à répétition n'étaient que de simples mesures de précautions pour lui permettre de réaliser son grand rêve bleu, soulever la Coupe du monde.

MAN-CITY : GUARDIOLA UTILISE MAHREZ POUR METTRE UN JOUEUR SOUS PRESSION

PEP GUARDIOLA peut compter sur un énorme Riyad Mahrez en ce moment à Manchester City. De quoi mettre la pression sur les autres joueurs... Ce week-end, Manchester City a fait une très mauvaise affaire sur la pelouse de Nottingham Forest (1-1). Malgré un match dominé de la tête et des épaules, le club mancunien n'a pas concrétisé ses occasions et la bande à Keylor Navas a réussi à arracher le point du résultat nul en fin de rencontre. De quoi pousser Guardiola à secouer ses troupes et notamment l'un d'entre eux : Phil Foden. L'ailier de Manchester City ne semble plus aussi fringant qu'il y a quelques mois et Guardiola n'a pas hésité, ces dernières heures, à le bousculer publiquement. Et pour cela, quoi de mieux que d'utiliser le levier de la concurrence... Un certain Riyad Mahrez est en feu sur son côté droit en 2023 alors Guardiola, dans des propos accordés au média Beanyman Sports, n'a pas manqué de servir de Mahrez pour titiller l'égo du jeune Foden. « Phil Foden doit rivaliser avec Mahrez qui joue vraiment bien, et d'autres joueurs. C'est une compétition. Ce que j'ai à lui dire, c'est de ne pas se frustrer, c'est de faire du mieux qu'il peut. Après, ce sera facile. »

377 SEMAINES AU SOMMET DU CLASSEMENT

Novak Djokovic égale le record de Steffi Graf

'était acquis depuis son dixième sacre en Grand Chelem à la fin du mois de janvier : Novak Djokovic entame ce lundi sa 377e semaine au sommet du classement mondial. Le champion serbe égale ainsi le record absolu, que détenait jusqu'ici Steffi Graf chez les femmes. Le «Djoker» dépassera l'Allemande dès lundi prochain et pourrait filer rapidement vers les 400 semaines.

Ce n'était qu'une question de temps et, dès le 29 janvier dernier, Novak Djokovic avait pu cocher la date du 20 février sur son calendrier. Grâce à son 10e triomphe à l'Open d'Australie, le 22e en Grand Chelem, le Serbe est redevenu numéro un mondial, entamant son septième règne au sommet du tennis masculin. Il avait dès lors la garantie d'égaler trois semaines plus tard le record absolu de présence à la première place du classement. Ce lundi, Djokovic entame donc sa 377e semaine en tant que numéro un. Il y a presque deux ans, en mars 2021, «Nole» avait dépassé Roger Federer et ses 310 semaines en haut de la hiérarchie. C'est désormais le record absolu qu'il égale. Jusqu'ici, Steffi Graf et ses 377 semaines en tête du classement WTA constituait la marque de référence. L'Allemande n'est désormais plus seule et, dès lundi prochain, elle sera derrière le champion de Belgrade, assuré de passer à 378, et bientôt au-delà. Malgré le titre de Carlos Alcaraz dimanche à Buenos Aires, le «Djoker» compte encore 500 points de marge sur le jeune Espagnol. Or, à court terme, il n'aura que peu de points à défendre. L'an dernier, il avait en effet très peu joué au premier trimestre. Devant lui, les 90 points de son quart de finale à Dubaï en 2022, lors de ce qui fut son tournoi de rentrée. Au mois de mars, il n'aura rien à remettre sur le tapis.



7 ANS ET 2 MOIS AU POUVOIR . . .

Ce n'est pas le cas de son principal poursuivant. Demi-finaliste à Indian Wells puis vainqueur à Miami l'an dernier, Carlos Alcaraz aura 1360 points à défendre dans les six prochaines semaines. Novak Djokovic est donc à peu près tranquille au moins à brève échéance et peut espérer dans un premier temps se rapprocher du cap des 400 semaines.Jusqu'à la fin de Wimbledon, il aura ensuite moins de 2000 unités à remettre en jeu puisque son sacre sur le gazon du All England Club l'été dernier ne lui avait pas rapporté le moindre point.

Ce qui fut un handicap pour son retour à la première place va devenir un atout pour y rester. Combien de temps durera ce septième règne ? Le plus long a duré 122 semaines, entre les mois de juillet 2014 et novembre 2016.

Dans ce domaine-là, il y a en revanche peu de chances pour lui d'aller titiller le record de Roger Federer et ses 237 semaines consécutives entre février 2004 et août 2008. Djoko a accédé au trône pour la première fois le 4 juillet 2011 après son premier titre à Wimbledon. Depuis, il a passé 7 ans et 2 mois à la place de N.1 sur une période de 11 ans et 7 mois... Avec ce nouveau record, le Serbe solidifie un peu plus son statut de champion hors-normes, plus très loin de détenir ou co-détenir tous les records possibles et imaginables. Dans son viseur, désormais, une autre marque propriété de ces dames : le record de victoires en Grand Chelem. Avec son 22e couronnement, Djokovic est revenu à hauteur de Rafael Nadal et... Steffi Graf, mais restent devant lui Serena Williams et Margaret Court, avec respectivement 23 et 24 titres. Faisons-lui confiance pour tout faire pour y parvenir.

EN NBA

Le «load management» pas près de disparaître

LE REPOS de joueurs en bonne santé pour les économiser, le « load management », a occupé les débats d'une bonne partie de la traditionnelle conférence de presse d'Adam Silver au All-Star Game. Dans son rôle de commissionner de la NBA, Adam Silver passe son temps à faire l'équilibriste. Ménager les joueurs qui font vivre la ligue, ne pas fâcher les franchises qui l'emploient, contenter les médias qui l'interrogent et satisfaire les fans qui paient leurs billets. Hier, lors de la traditionnelle conférence de presse du All-Star Game à Salt Lake City, il a eu le droit à deux questions sur un thème au croisement de toutes ses missions : le « load management », soit le repos accordé à des joueurs dans la saison pour les économiser. Beaucoup de stars ne disputent plus qu'un seul des deux matches d'un back-to-back par exemple. Parce qu'elles veulent se protéger mais aussi parce que leur staff veut « optimiser leur performance pour les playoffs », explique Silver. « Et la difficulté, c'est que les fans veulent la même chose », ajoute-t-il. Pas faux, mais ceux qui achètent leur place pour un match ont aussi envie de voir les meilleurs jouer. « Beaucoup de gens dépensent leur argent durement gagné pour vous voir. C'est votre boulot de rester en forme. Moi, en tant que compétiteur, je ne lâche rien », avait déclaré Kobe Bryant. Karl Malone, qui a si longtemps brillé dans la salle où Silver a parlé hier, n'a jamais raté plus de deux matches par saison en dix-huit ans au Utah Jazz. « Les temps ont changé. Mais il aurait fallu me tuer pour que je ne joue pas », a-t-il confié à NBA. com. Mais Silver n'adhère pas à l'adage du « c'était mieux avant ». « Nous vivions dans un monde où l'on disait ''vas-y et joue malgré les blessures''. Je ne pense pas que ce soit approprié », estime-t-il, précisant que les stars ne sont en réalité pas si souvent mises au repos.

LA RÉALITÉ ÉCONOMIQUE

Homme d'affaires, il rappelle aussi que la ligue va sans doute battre son record de tickets vendus et d'abonnements renouvelés en fin de saison alors que les « fans ne suggèrent pas nécessairement qu'ils sont mécontents du produit que nous leur proposons ». De toute façon, le commissionner n'a pas « de réponse particulière » ni de solution pour la frustration de certains fans, si ce n'est que la ligue est ultra-compétitive.

Diminuer le nombre de matches de saison régulière (82) n'est visiblement pas une option. « Aucune donnée ne le justifie ». Silver cite la saison post-Covid à 72 matches qui n'a pas empêché les équipes d'économiser leurs joueurs.

Il évite opportunément d'évoquer la raison qui pèse le plus dans ce genre de décision : la réalité économique. La réduction de matches aurait forcément un impact les revenus de billetterie et les droits de retransmission, qui expirent en 2025. La NBA vise un nouveau contrat à 50 milliards de dollars minimum, le double du montant actuel.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

L'USMA et la JSK au rendez-vous, le CRB laisse des plumes

Les trois clubs algériens engagés dans les compétitions interclubs de football : le CR Belouizdad, la JS Kabylie et l'USM Alger, ont connu des fortunes diverses, à l'occasion de la 2e journée de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, disputée vendredi, samedi et dimanche.

EN LDC, LE CR BELOUIZDAD RATE LA MARCHE . . .

En Ligue des champions, le triple champion d'Algérie en titre, le CR Belouizdad, a complètement raté sa sortie en s'inclinant devant l'ES Tunis sur le score de 1 à 0, une défaite difficile à accepter pour les Belouizdadis qui n'ont pas pu remporter les trois points de la victoire et confirmer ainsi la victoire acquise lors de la première journée face au Zamalek (1-0) en Egypte. Malheureusement, le scénario de la rencontre face à l'ES Tunis n'a pas été celui espéré par les Rouge et Blanc qui ont finalement été piégés en fin de partie par un tir de l'attaquant libyen, Hamdou El-Houni qui a profité d'une des rares occasions de son équipe pour empocher les trois points de la victoire et mettre les Tunisiens au poste de leader du groupe D. Pour l'entraîneur du CRB, Nabil Kouki, même si la défaite est clairement amère et dure à avaler, il n'en demeure pas moins que rien n'est encore perdu pour son équipe qui a toutes ses chances pour aller chercher sa place en quarts de finale du fait qu'il est toujours 2e au classement. L'ES Tunis est en tête avec six points, devant le CRB (3 points), alors que le Zamalek et et Al Merreikh ferment la marche avec 1 point. «Mon équipe a raté de peu la victoire compte tenu des nombreuses occasions que nous nous sommes procurées, notamment en seconde période. La défaite ne remet nullement en cause la bonne prestation de mes joueurs qui, à mon sens, ont réalisé leur meilleur match cette saison. Il faudra désormais se réorienter vers le match suivant contre El-Merreikh où il est impératif d'aller chercher les trois points.», a déclaré le technicien tunisien à la presse à l'issue de la rencontre.

. . . LA JS KABYLIE ASSURE !

Contrairement aux Belouizdadis, la meilleure opération de cette 2e journée de la Ligue des champions a été réalisée par laJS Kabylie (Gr.A) qui s'est imposée face



au Wydad Casablanca (1-0), sur une reprise de tête signée le capitaine Badreddine Souyad (87e). Une importante victoire pour le représentant algérien, car elle le propulse à la première place, ex aequo avec les Congolais de Petro Atlético, avec quatre points pour chacun. L'AS Vita Club, avec zéro point, est dernier du groupe, mais avec une rencontre en moins, car son match de la première journée contre le Wydad de Casablanca a été reporté au 3 mars prochain. Dirigés par le technicien Miloud Hamdi qui connait très bien cette compétition africaine où il avait atteint la finale avec l'USMA en 2015, les Canaris ont fait honneur à leurs supporters qui se sont rendus en masse au stade du 5 juillet-1962 pour soutenir les coéquipiers de l'excellent milieu de terrain Boukhanchouche. En plus de l'importance de la victoire qui permet à la JSK de mettre un pied en quarts de finale de la prestigieuse compétition africaine, ce succès face au tenant du titre donnera plus de confiance aux joueurs pour revenir dans le classement du championnat de Ligue 1.

EN C2, L'USM ALGER SE RASSURE EN ATTENDANT GALLANTS

L'USM Alger, seul représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, s'est contentée d'un match nul (1-1) en déplacement, face aux Libyens d'Al-Akhdar. Vainqueur à domicile lors de la journée inaugurale face au FC St-Eloi Lupopo de la RD Congo (3-0), les Rouge et Noir doivent vraiment avoir quelques regrets puisqu'ils avaient la possibilité de revenir avec les trois points de la victoire, en ne laissant vraiment pas assez d'espaces à leurs adversaires du jour. Dominateurs lors de la 2e période, les Usmistes avaient été piégés par l'ouverture du score des Libyens sur un pénalty (67e), avant de revenir à la marque par l'intermédiaire de leur attaquant botswanais, Tumisang Orebonye qui avait égalisé à la 77e minute du jeu. Dans l'autre match du groupe A, la formation sud-africaine de Marumo Gallants, s'est imposée en déplacement face aux Congolais du FC St-Eloi Lupopo 2-1 (mi-temps : 2-0), en match disputé, au stade Levy Mwanawasa à Ndola (Zambie). Les Sud-africains ont fait la différence en première période grâce à Mvelase (24e) et Chivaviro (42e), avant que les locaux ne réduisent la marque en fin de match par Kabangu (83e). A l'issue de ses résultats, Marumo Gallants sont en tête du groupe (6 points), devant l'USMA (4 pts), Al-Akhdar (1 pt), alors que FC St-Eloi Lupopo ferme la marche avec zéro point au compteur. Lors de troisième journée, programmée dimanche 26 février, l'USMA recevra Marumo Gallants, tandis que le FC St-Eloi Lupopo sera opposé à Al-Akhdar SC.

CAN U17 : LA SÉLECTION NATIONALE REPREND LES ENTRAÎNEMENTS À ALGER

LA SÉLECTION algérienne des moins de 17 ans (U17) a repris samedi les entraînements au stade communal de Rouiba, en prévision du match amical face aux U21 du NA Hussein-Dey, prévu dimanche au stade annexe de Nelson Mandela à Baraki (Alger), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Les coéquipiers de Benedder ont eu préalablement une séance de décrassage, au lendemain du match amical perdu face aux U19 du MC Alger. Contrairement au stage de janvier, le sélectionneur national, Arezki Remmane, a profité de la date Fifa pour faire appel à un nombre important de joueurs évoluant à l'étranger, notamment, en France, au Canada, en Espagne et en Egypte. Il a cependant dû se passer des services du gardien Samy Merzouk (Lille OSC/France) et du milieu de terrain Yanis Delavau (FC Nancy/France), retenus par leurs clubs pour disputer la Coupe Gambardella (France) ainsi que l'attaquant Moslim Anatof (Académie de la FAF), laissé poursuivre ses soins. Il est à rappeler que la sélection nationale U17 prépare la Coupe d'Afrique des Nations U17, qui se déroulera du 29 avril au 19 mai prochains en Algérie, et aura pour adversaires, le Sénégal, le Congo et la Somalie.

CHAMPIONNAT DE FRANCE : 3e BUT DE LA SAISON POUR BENTALEB

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN d'Angers SCO, Nabil Bentaleb, a signé son troisième but de la saison samedi soir, lors de la défaite concédée sur le terrain du RC Strasbourg (2-1), dans le cadre de la 24e journée de la Ligue 1 française de football. Le capitaine angevin a réduit le score en seconde période (73') sur penalty, alors que son équipe était menée au score à la pause (2-0). A l'issue de cette défaite, Angers SC, où évoluent trois autres joueurs algériens : Faouzi Ghoulam, Lyes Chetti, et Farid El-Mellali, reste scotché à la position de lanterne rouge avec 10 points, et reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation. Bentaleb (28 ans) avait rejoint Angers en janvier 2022 pour un contrat de trois saisons et demie en provenance de Newcastle (Angleterre). Il est parvenu à s'affirmer au sein de la formation angevine, en se voyant même octroyer le brassard de capitaine.

LIGUE 1 MOBILIS (17e JOURNÉE) :

L'ES Sétif sombre, la JS Saoura retrouve sa place sur le podium

LA JS SAOURA, vainqueur dimanche à domicile face au MC El-Bayadh (2-0), a rejoint la troisième place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'occasion de la suite de la 17e journée, marquée par la défaite de l'ES Sétif en déplacement face au RC Arbaâ (3-1). Intraitable dans son antre du 20-août 1955 de Béchar, la JS Saoura n'a pas raté l'occasion engranger trois précieux points face au MCEB, qui l'ont propulsé à la troisième place, à deux points provisoirement sur le dauphin le CS Constantine La formation phare de Béchar confirme son regain de forme, et enchaîne un sixième match sans défaite, toutes compétitions confondues. Le MCEB, dont le dernier match remonte au 24 décembre à domicile face au MC Alger (1-0), reste scotchée à la 13e place et devra plus que jamais se remettre en question pour assurer son maintien. Eliminée sans gloire mardi dernier à domicile en 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie par la JS Saoura (1-0, a.p), l'ES Sétif a échoué à se racheter, en s'inclinant en déplacement face au RC Arbaâ (3-1). Il s'agit de la deuxième défaite de rang pour l'Entente, toutes compétitions confondues, qui rate une belle occasion de rester sur podium. Arrivé en janvier sur le banc de l'ESS, l'entraîneur tunisien Chihab Ellili n'arrive pas à provoquer le déclic tant attendu pour une équipe qui souffle le chaud et le froid. De son côté, le RCA a eu une belle réaction en mettant fin à une mauvaise série de trois revers de suite en championnat, qui lui permet de s'éloigner de la zone rouge, et entrevoir la mission de sauvetage sous de bons auspices. Auteur d'une qualification retentissante en 1/16es de finale de « Dame Coupe » à domicile face au MC Alger (2-0), le NC Magra a confirmé son réveil en s'offrant cette fois-ci l'autre Mouloudia, celui d'Oran, devant son public (2-0). Banouh (23e, s.p) et El-Orfi (66e) ont offert une précieuse victoire à la formation de Magra, qui s'est rapprochée de la première partie du tableau et peut aborder la suite du parcours avec sérénité. Il s'agit d'un véritable coup d'arrêt pour le MCO qui concède sa première défaite après trois victoires consécutives. Dans le dernier match disputé ce dimanche, l'US Biskra et le MC Alger ont fait match nul (0-0). Les locaux ont raté un penalty dans le temps additionnel, arrêté par le gardien de but du MCA, Oussama Litim. Eliminé dès les 32es de finale de la Coupe d'Algérie sur le terrain du NC Magra (2-0), le MCA parvient à décrocher un point précieux au podium. Battue lors de la précédente journée à Sétif (3-1), l'USB laisse passer une belle occasion pour de se racheter devant son public. En ouverture de cette 17e journée, l'AS Chlef n'a pas fait dans la dentelle en atomisant vendredi la lanterne rouge le HB Chelghoum-Laïd (4-0), grâce notamment à un doublé signé Amine Ghodbane. Les matchs : USM Alger-USM Khenchela, CS Constantine-JS Kabylie, et CR Belouizdad-Paradou AC, sont reportés à une date ultérieure, en raison de l'engagement du CRB, la JSK, et l'USMA ce week-end en compétitions interclubs de la CAF.



Cybersécurité : comment LinkedIn a réduit son temps de réaction aux attaques

Technologie : LinkedIn a revitalisé ses opérations de cybersécurité pour être plus efficace que jamais, et ce en travaillant plus intelligemment et non pas plus durement que par le passé, avec le programme Moonbase. Voici un retex qui pourrait vous servir.

Se protéger contre le hameçonnage, les logiciels malveillants et d'autres cybermenaces est souvent un défi difficile à relever pour une organisation. Mais lorsque cette dernière compte plus de 20 000 employés et qu'elle gère un service utilisé par près d'un milliard de personnes, le défi est encore plus grand.
Et c'est précisément le défi auquel est confronté LinkedIn. Le plus grand réseau professionnel du monde compte plus de 875 millions de membres, allant des juniors aux cadres de haut niveau, qui utilisent ce réseau pour nouer des contacts avec leurs collègues et leurs pairs, pour discuter, ou encore pour trouver un nouveau poste ou un nouveau collaborateur.
Avec ses centaines de millions d'utilisateurs, LinkedIn doit s'assurer que ses systèmes sont sécurisés contre des cybermenaces en constante évolution. Une tâche qui incombe à son équipe de détection des menaces et de réponse aux incidents.

« Nous devons toujours être prêts »
Jeff Bollinger, directeur de l'ingénierie de détection et de réponse aux incidents, est à la tête de cette équipe et ne se fait aucune illusion sur l'importance du défi que représentent les cybermenaces pour l'entreprise.

Des groupes de pirates informatiques très sophistiqués ont des entreprises très en vue comme LinkedIn dans leur ligne de mire. Leurs moyens d'action sont multiples, qu'il s'agisse d'essayer d'inciter les utilisateurs à cliquer sur des liens de phishing ou d'installer des logiciels malveillants via de l'ingénierie sociale.
« Nous devons toujours être prêts – qu'il s'agisse d'un attaquant opportuniste ou d'un attaquant dédié, nous devons avoir nos capteurs et notre collecte de signaux en place pour faire face, peu importe de qui il s'agit », souligne Jeff Bollinger.

Un projet de six mois pour améliorer la réponse à incident
La mise en place d'une cybersécurité plus mature n'a pas été une mince affaire, et Jeff Bollinger décrit ce projet comme « une sorte de tir vers la Lune ». C'est pourquoi le programme a été baptisé « Moonbase ». Moonbase devait améliorer la détection des menaces et la réponse aux incidents, tout en améliorant la qualité de vie des analystes et ingénieurs en sécurité de LinkedIn grâce à l'automatisation, en réduisant la nécessité d'examiner manuellement les fichiers et les journaux des serveurs.
C'est avec cet objectif en tête que, sur une période de six mois entre mars 2022 et septembre 2022, LinkedIn a reconstruit ses capacités de détection et de surveillance des menaces, ainsi que son centre d'opérations de sécurité (SOC). Ce processus a commencé par une réévaluation de la façon dont les menaces potentielles sont analysées et détectées en premier lieu.
« Toute bonne équipe et tout bon programme commencent par un modèle de menace approprié. Nous devons comprendre quelles sont les menaces réelles qui pèsent sur notre entreprise », explique le directeur.

Examen des modèles et des données d'incidents réels
Cette prise de conscience commence par une analyse des données qui doivent être protégées de toute urgence, comme la propriété intellectuelle, les informations sur les clients et les informations réglementées par des lois ou des normes, puis par une réflexion sur les risques potentiels pour ces données.
Pour LinkedIn et Jeff Bollinger, une menace est « tout ce qui porte atteinte ou interfère avec la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité d'un système ou de données ».
L'examen des modèles et des données d'incidents réels permet de savoir à quoi ressemblent les cyberattaques, ce qui est considéré comme une activité malveillante et quel type de comportement inhabituel doit déclencher des alertes. Mais s'en remettre uniquement à des personnes pour faire ce travail est un défi qui prend beaucoup de temps.

Les vertus de l'automatisation
En utilisant l'automatisation dans le cadre de ce processus d'analyse, Moonbase a orienté le SOC vers un nouveau modèle : une opération de sécurité software defined et orientée vers le cloud. L'objectif du SOC "software defined" est de laisser une grande partie de la détection initiale des menaces à l'automatisation, qui signale les menaces potentielles que les enquêteurs peuvent examiner.
Mais cela ne veut pas dire que les humains ne sont pas du tout impliqués dans le processus de détection. Alors que de nombreuses cyberattaques sont basées sur des techniques communes et éprouvées, sur lesquelles les pirates s'appuient tout au long de la chaîne d'attaque, la nature évolutive des cybermenaces signifie qu'il y a toujours de nouvelles menaces inconnues déployées pour tenter de pénétrer dans le réseau – et il est vital que cette activité puisse également être détectée.
« Pour ce qui est de ce que nous ne savons pas, il nous suffit de rechercher des signaux étranges dans notre chasse aux menaces. Et c'est vraiment le moyen d'y parvenir – en consacrant du temps à la recherche de signaux inhabituels », décrit Jeff Bollinger.

Filtrer le légitime et le dangereux
Cependant, les cyberattaquants utilisent souvent des outils et des services légitimes pour mener des activités malveillantes. Ainsi, alors qu'il pourrait être possible de détecter si un logiciel malveillant a été installé sur le système, trouver un comportement malveillant qui pourrait aussi être un comportement légitime de l'utilisateur est un défi. Et c'est sur ce point que LinkedIn s'est concentré.
« L'activité d'administration normale et légitime ressemble souvent exactement à du piratage parce que les attaquants visent le plus haut niveau de privilèges – ils veulent être administrateurs de domaine ou ils veulent obtenir un accès root, afin de faire ce qu'ils veulent », détaille le dirigeant.
Cependant, en utilisant le SOC pour analyser les comportements inhabituels détectés par l'automatisation, il est possible soit de confirmer qu'il s'agit d'une activité légitime, soit de trouver une activité malveillante potentielle avant qu'elle ne devienne un problème.

De la détection à la lutte contre les menaces
Le SOC ne nécessite pas non plus que le personnel chargé de la sécurité de l'information surveille méthodiquement ce que fait chaque utilisateur de l'entreprise, ne s'intéressant aux comptes individuels que si un comportement étrange ou potentiellement malveillant est détecté.
Cette stratégie permet à l'équipe de chasseurs de menaces d'utiliser son temps pour examiner rapidement un plus grand nombre de données de manière plus détaillée et, si nécessaire, prendre des mesures contre les menaces réelles, plutôt que de devoir prendre le temps d'examiner manuellement chaque alerte, en particulier lorsque beaucoup de ces alertes sont de fausses alertes.
« Je pense que cela nous donne beaucoup plus de pouvoir pour travailler sur ces problèmes », estime Jeff Bollinger.
Mais la détection des menaces n'est qu'une partie de la bataille. Lorsqu'une menace est détectée, LinkedIn doit ensuite agir rapidement et sans heurts, pour éviter les perturbations et prévenir un incident de grande ampleur.

Réduire le temps de détection
C'est là que l'équipe de réponse aux incidents intervient. Elle recherche et filtre les menaces, sur la base de ce qui a été détaillé par l'équipe de chasse aux menaces. « Nous donnons à nos équipes le plus de contexte et de données possible dès le départ, afin qu'elles puissent minimiser le temps passé à collecter des données, à fouiller, à chercher des choses, et qu'elles puissent maximiser leur temps à utiliser les capacités de réflexion du cerveau humain pour comprendre ce qui se passe réellement », raconte le directeur. Le fonctionnement de la réponse aux incidents n'a pas changé radicalement, mais la façon dont elle est abordée, avec le contexte supplémentaire des données et de l'analyse, a été révisée.

Et les processus ?
« Maintenant que nous sommes plus rapides et que nous voyons mieux les choses, cela réduit les possibilités pour les attaquants de causer des dommages – mais plus vite nous détectons un incident, plus vite nous pouvons l'arrêter, et cela réduit la fenêtre dont dispose un attaquant pour causer des dommages ».

Ce rançongiciel visant les Mac commence à dater, mais il peut encore vous causer de gros problèmes



Sécurité : Si les environnements Mac paraissent souvent plus sûrs, ils ne sont pas pour autant épargnés par les ransomwares, l'une des principales menaces informatiques actuelles.

Les ransomwares, ou rançongiciels, ne menacent pas seulement les systèmes d'exploitation Windows. Ils chiffrent également les fichiers des appareils macOS. Clin d'œil à la concurrence, les chercheurs en cybersécurité de Microsoft Security Threat Intelligence ont ainsi décrit en détail plusieurs campagnes de rançongiciels visant des ordinateurs et des réseaux basés sur Apple.

EvilQuest, également un stealer

Certes, la plupart des campagnes de rançongiciels ciblent les systèmes Windows. Les attaquants sont probablement attirés par le grand nombre d'organisations dont l'infrastructure repose sur Microsoft Windows. Les Mac ne sont pourtant pas à l'abri.

Une forme particulière de ransomware pour Mac semble d'ailleurs avoir bien plus en tête que le seul fait de chiffrer des fichiers et d'exiger le paiement d'une rançon. Connu sous le nom d'EvilQuest, ce programme malveillant est apparu pour la première fois en 2020, et cible encore aujourd'hui les systèmes Mac.

Mais l'analyse montre qu'il a également des capacités bien plus puissantes.

Selon Microsoft, les nouvelles versions d'EvilQuest sont dotées de capacités supplémentaires, notamment l'enregistrement de frappe, qui envoie aux attaquants un enregistrement de ce que la victime tape avec son clavier. Cette fonctionnalité peut ainsi permettre de voler secrètement des noms d'utilisateur et des mots de passe.

EvilQuest est également capable de désactiver les logiciels de sécurité, une tactique utilisée pour réduire les chances de détection du rançongiciel avant le déclenchement de l'attaque finale.

Les rançongiciels, l'une des menaces les plus répandues

Parmi les autres formes de ransomwares visant l'environnement Mac décrites par Microsoft, on peut également citer KeRanger, FileCoder et MacRansom. Ces logiciels malveillants utilisent tous des techniques destinées à rendre difficile la découverte manuelle par les utilisateurs ou les équipes de cybersécurité.

Comme d'autres formes de rançongiciels sur d'autres systèmes d'exploitation, les programmes malveillants ciblant macOS sont en effet dotés de fonctionnalités conçues pour éviter d'être détectés.

Ces caractéristiques comprennent le retardement de l'exécution du logiciel malveillant afin d'éviter la détection dans les premiers stades de l'attaque, des instructions pour qu'il s'exécute chaque fois que la machine est démarrée, et l'utilisation de fonctionnalités légitimes pour exécuter des commandes.

D'après les chercheurs, les méthodes d'attaque visant les environnements Mac sont très proches de celles ciblant Microsoft Windows ou d'autres systèmes d'exploitation.

Dans de nombreux cas, la compromission initiale relève de l'ingénierie sociale.

Trompé, l'utilisateur victime fournit lui même un accès aux cybercriminels, par exemple en ouvrant des courriels d'hameçonnage ou en téléchargeant puis en exécutant de fausses applications ou des chevaux de Troie.

Le rançongiciel peut également être déployé après l'installation d'un premier logiciel malveillant sur la machine.

Il peut s'agir des mêmes cybercriminels ou des intermédiaires vendant l'accès à des systèmes compromis. Mais cette installation peut être également la conséquence d'une attaque visant un fournisseur de logiciel, les attaquants réussissant par exemple à compromettre une mise à jour logicielle.

Comment se protéger ?

Parmi les conseils à suivre pour éviter d'être victime, citons l'installation d'applications provenant uniquement de sources fiables, telles que la boutique d'applications officielle, ou encore la restriction de l'accès aux ressources privilégiées si les utilisateurs n'en ont pas besoin.

Il est également recommandé de maintenir les systèmes d'exploitation à jour avec les derniers correctifs de sécurité.

Et quel que soit le système d'exploitation utilisé, il est recommandé d'expliquer aux utilisateurs les règles d'une bonne hygiène numérique.

10 000 personnes ont construit une route de 600 kilomètres en une heure !



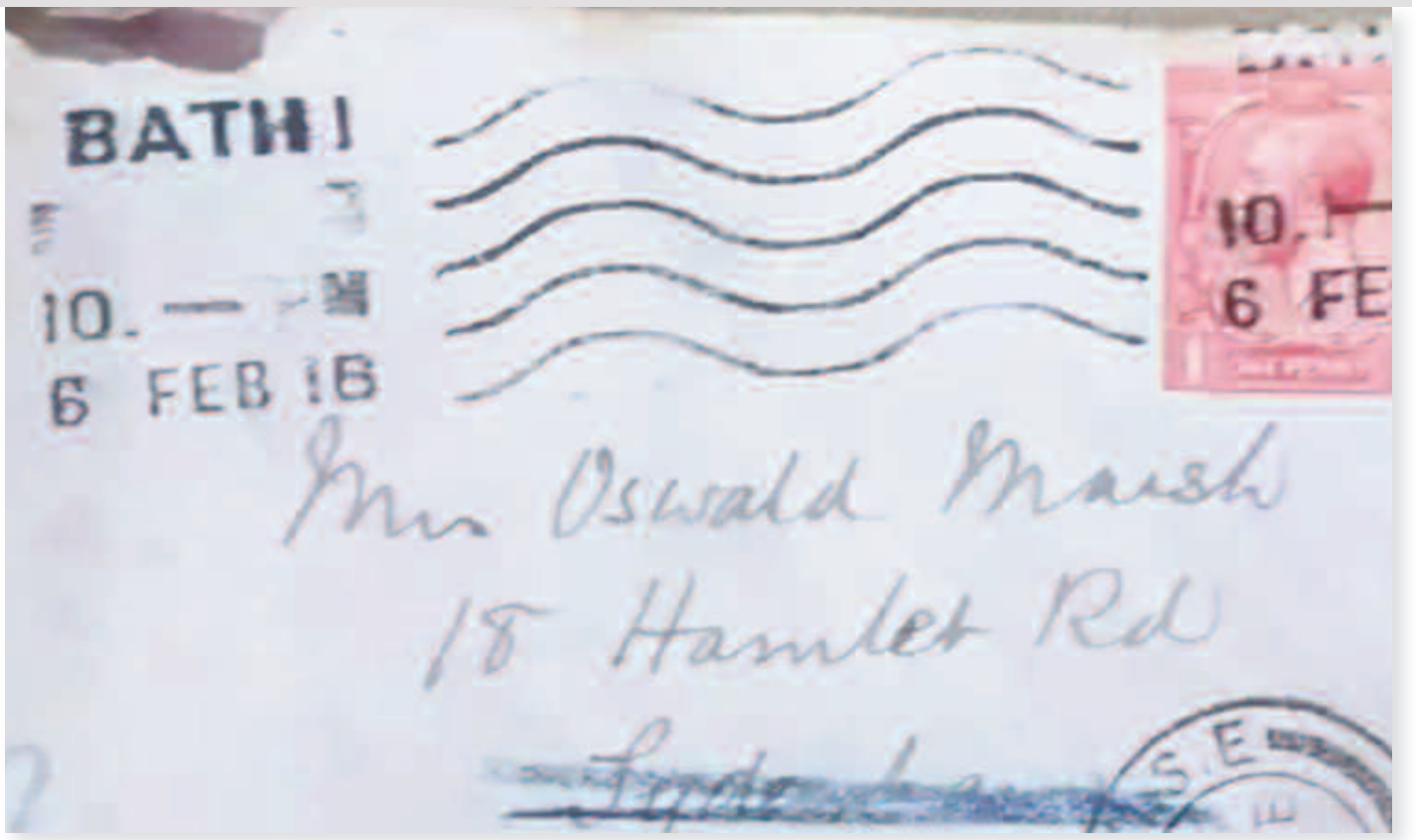
EN 1909, l'Iowa, un État du Midwest des États-Unis, a connu de fortes précipitations, plus l'augmentation de l'utilisation des automobiles, ce qui a créé un besoin d'une nouvelle route.
Toute la communauté a soutenu la création de cette route, et le gouverneur Carroll a particulièrement contribué à convaincre les habitants d'aider pour sa construction.
L'idée était de créer une route de plus de 600 kilomètres de long qui traverse deux grandes rivières et qui porte le nom de River to River Road.
A l'été de 1910, 10 000 hommes se sont mobilisés pour construire la route et une heure a été suffisante pour qu'ils terminent le travail !

Hitler n'a jamais visité un seul camp de concentration !



PENDANT la seconde guerre mondiale, Hitler n'a jamais visité un seul camp de concentration. Il n'a donc jamais vu de ses propres yeux l'horreur qu'il avait créé. Mais la tentative d'anéantir les Juifs d'Europe est associée pour toujours au nom d'Adolf Hitler. Tout le monde sait de lui qu'il était un haineux paranoïaque, il était le plus radical des antisémites.
Une fois devenu dictateur de l'Allemagne, l'extermination des Juifs a commencé, d'abord en Allemagne, plus tard de toute l'Europe. Auschwitz était l'endroit où il y a eu le plus de victimes, environ un million de personnes ont été assassinées dans ses chambres à gaz.
Ce qui est surprenant, c'est que Hitler n'a jamais visité un seul camp de concentration. Il s'est tenu à l'écart du sale travail de son régime.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Plus de 100 ans après, cette lettre envoyée en 1916 est enfin arrivée à destination

Un peu de moins de 200 kilomètres séparent les deux guichets postaux. Pourtant une lettre envoyée en 1916 du bureau de poste de Bath, à l'ouest du Royaume-Uni, a mis plus d'un siècle avant d'arriver à Londres, sa destination.

Une lettre perdue peut-elle, quand même, arriver à destination ? Apparemment oui, mais il faut être patient. Au Royaume-Uni, un courrier envoyé en 1916 a enfin atteint son but. Plus de cent après son envoi, la lettre postée à Bath, ville historique du sud-ouest de l'Angleterre fondée par les Romains, est arrivée à bon port, à Londres. Il lui aura fallu plus d'un siècle pour parcourir les 200 kilomètres qui séparent les deux villes.

Une lettre « assez émouvante »
C'est en 2021 que Finlay Glen, un directeur de théâtre, découvre l'enveloppe en ouvrant la boîte aux lettres de son appartement du quartier de Crystal Palace, au sud de la capitale. Au départ, le jeune homme de 27 ans pense qu'il s'agit d'un courrier datant de 2016, mais très vite, il se rend compte que la lettre est plus ancienne.
Il remarque un cachet portant le portrait de George V, roi du Royaume-Uni de 1910 à 1936 et distingue mieux la date : 1916.
Curieux, mais pas trop, il décide de l'ouvrir cette année, rapporte BBC, la radiotélévision britannique, et découvre une lettre « assez émouvante », explique l'hebdomadaire londonien South London Press qui raconte pour la première fois cette histoire, le mercredi 15 février 2023. La lettre démarre ainsi : « Ma chère Katie, pourrais-tu m'aider ? J'ai vraiment honte de moi après avoir dit ce que j'ai fait au cercle. » L'expéditrice ajoute se sentir « misérable ici avec un très gros rhume ».

Une lettre adressée à l'épouse d'un marchand de timbres
Longtemps conservée dans un tiroir de l'appartement de Finlay Glen, la lettre est restée deux ans sans être ouverte avant que le directeur de théâtre ne se décide à découvrir ce qu'elle contenait. Lui et sa petite amie ont essayé de déchiffrer la lettre mais certaines parties étaient difficiles à lire. « Nous sommes entrés en contact avec la société historique locale, parce que je pensais qu'ils pourraient peut-être nous parler des personnes impliquées », explique l'homme.
Stephen Oxford, rédacteur en chef de The Norwood Review , un magazine trimestriel dédié à l'histoire locale, s'empare alors du mystère et identifie l'expéditeur et le destinataire de ce courrier. Cité par le quotidien britannique The Guardian , il explique que la lettre serait adressée à une certaine Katie Marsh, mariée au marchand de timbres Oswald Marsh. Rédigée par son amie Christabel Mennell, fille d'un riche marchand de thé local, Henry Tuke Mennell, la lettre est envoyée de Bath, là où elle séjournait pour les vacances.

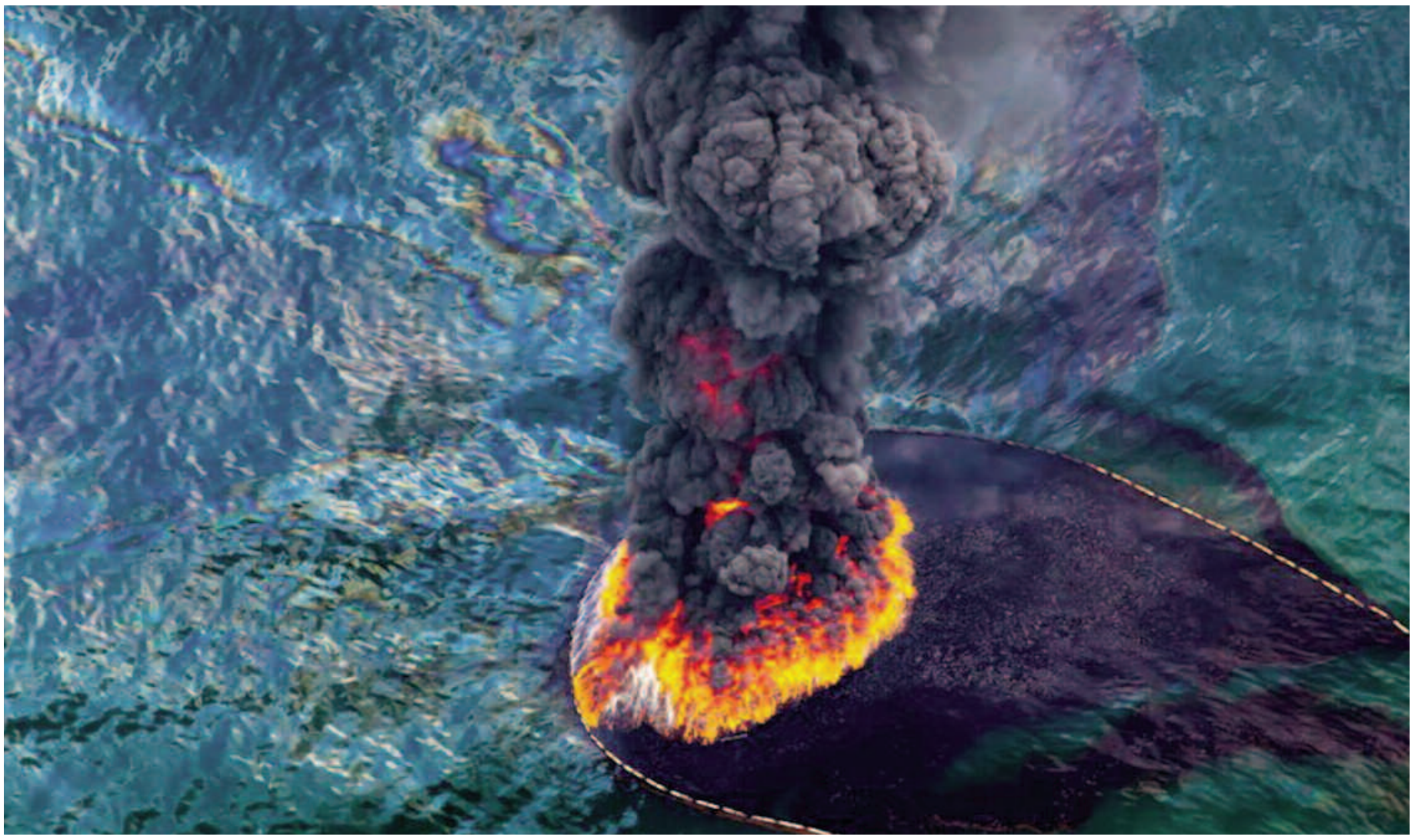
Aucune explication avancée
Si l'un des proches de l'expéditrice ou de la destinataire se manifeste, Finlay Glen se dit prêt à leur remettre ce « morceau étonnant de leur histoire familiale ». En attendant, le mystère qui entoure cet échange épistolaire reste entier. Un récit détaillé de cette histoire sera publié dans le prochain numéro de The Norwood Review.
Stephen Oxford suppose que la lettre aurait été perdue au bureau de poste de Sydenham (à Londres) dont elle porte le cachet.
Du côté de l'opérateur postal Royal Mail, aucune explication n'est avancée. « Des incidents comme celui-ci se produisent très occasionnellement, et nous ne savons pas ce qui s'est passé dans ce cas, a déclaré un porte-parole à The South London Press. Nous apprécions le fait que les gens sont intrigués par l'histoire de cette lettre de 1916, mais nous n'avons aucune autre information sur ce qui aurait pu se passer ».

EN IMAGES. À Rennes, les squelettes découverts sous la place de la Mairie ont livré leurs secrets

EN JANVIER 2022, treize squelettes avaient été mis au jour sous la place de la Mairie, lors de fouilles préalables à la plantation d'arbres. Qui sont-ils, d'où viennent-ils ? Un an plus tard, les scientifiques ont terminé leurs investigations et peuvent répondre à une partie des questions. Ce n'est pas comme si Rennes ne s'appelait pas déjà Condate, à l'époque Gallo-Romaine, et n'était pas dotée d'une riche histoire. Ce ne fut donc pas une grande surprise lorsqu'en janvier 2022, les archéologues de l'Inrap, l'Institut national de recherches archéologiques préventives ont découvert un, puis quatre, puis treize squelettes, dans quatre tranchées peu profondes creusées pour planter des arbres, en haut et en bas de la place de la Mairie.



Quelles sont les principales causes de la pollution de l'eau et comment y remédier ?



On a tendance à penser que sécheresses et inondations sont les principaux problèmes qui concernent une ressource essentielle à la vie sur terre : l'eau. Mais une "crise invisible" préoccupe de plus en plus les spécialistes de l'environnement et de la santé : la pollution des milieux aquatiques.

L'eau fait partie intégrante de notre quotidien : en plus d'en être constitués à 65%, et de devoir en boire plus d'un litre et demi par jour, nous utilisons en moyenne, en France, 150 litres pour nos douches, vaisselle et chasse d'eau. L'eau sert également aux domaines agricole et industriels, ainsi qu'à notre rafraichissement lorsque nous nous y baignons.
En France, la sécheresse touche une grande partie des territoires depuis plusieurs étés : plus de 67 % du territoire métropolitain était concerné par des mesures de restriction d'eau en 2019, selon une étude commandée par le Ministère de la transition écologique. Nos ressources en eau sont limitées par la pollution : si l'eau est trop impactée, elle ne pourra être utilisée. Nous risquons alors, à terme, de voir nos ressources en eau se restreindre à mesure que sa pollution augmente. Dès lors, quels en sont les origines et comment résoudre les problèmes de pollution de l'eau ?

Pollution de l'eau : des causes multiples

La pollution est une contamination de l'environnement. L'eau est pure, tant qu'aucun polluant ne la dégrade. Cette ressource peut être polluée de façon naturelle, mais la pollution peut aussi résulter de l'activité humaine. Il existe trois types principaux de pollution de l'eau, recensés par la Surfrider Foundation Europe, une ONG qui a pour but "la protection et la mise en valeur de l'océan, du littoral, des vagues, des lacs, des rivières et de toutes les populations qui en jouissent" :
La pollution bactériologique : les microorganismes utilisent l'eau comme transport et peuvent s'y multiplier. Bactéries, virus, parasites ou champignons constituent autant d'éléments pathogènes pouvant polluer l'eau. Il peut également s'agir de bactéries en provenance des eaux usées non-traitées.
La pollution chimique : il s'agit de la libération de certaines substances minérales toxiques telles que les ions métalliques, nitrates, phosphates, et autres métaux lourds.
La pollution par les déchets aquatiques : lorsque l'humain jette un objet dans un cours d'eau. Peu efficace en tant que poubelle.
Les origines de la pollution de l'eau varient également : elles peuvent être naturelles, comme lors de contact avec les gisements minéraux ; urbaines, de par les rejets ménagers ; industrielles et agricoles, par la liaison de l'eau avec les pesticides et fumiers ainsi que les substances difficiles à éliminer ; ou liées aux rejets des transports maritimes.

Comment la pollution de l'eau impacte la faune et la flore ?

L'altération de la qualité de l'eau impacte directement nos existences. D'abord, parce que cette pollution menace le fonctionnement des écosystèmes. Faune et flore dépendent d'une eau peu dégradée. La modification de la salinité, de l'acidité ou de la température de l'eau peut avoir des conséquences graves sur la survie des espèces. Passé un certain seuil, la toxicité est telle que les organismes ne peuvent plus survivre. Un apport trop important de matières organiques peut causer une anoxie, stade ultime où il n'y a plus d'oxygène dissous dans l'eau.
La nature répond à la pollution de l'eau par l'homme avec l'exemple des marées vertes. En France, ce sont surtout les baies bretonnes, normandes et le littoral atlantique-vendéen qui sont touchés par ce phénomène qui se traduit par un développement important d'algues.

La pollution de l'eau : un désastre pour l'être humain

À plus long terme, la pollution de l'eau remet notre survie en question. Outre les pathologies d'origine virale et infectieuse (otites, gastros entérites, hépatites, éruptions cutanées) qui essaiment de plus en plus, la consommation d'eau affectée peut également déclencher des hépatites, ulcères ou cancers de l'estomac.
La présence d'arsenic et de pesticides serait à l'origine de cancers de la vessie, du rein, du poumon et de la peau ; celle de plomb accentuerait les risques d'un retard mental.
Ce peut être le cas dans les milieux ruraux ou montagnards, particulièrement touchés par les pollutions microbiennes. Les personnes immunodéprimées sont particulièrement sensibles à ces risques sanitaires.
Bien évidemment, nous ne sommes pas tous exposés au même risque. En France, l'eau du robinet bénéficie, comme dans les pays développés, d'un contrôle de qualité permettant de surveiller sa conformité alimentaire mais dans les pays en développement, le sujet reste un enjeu majeur. Selon l'OMS et l'Unicef, près de 850 millions de personnes sont privées d'eau potable et 1,8 milliard boivent de l'eau non dépolluée, sans protection contre la contamination d'origine fécale par exemple, l'une des plus dangereuses pour notre santé.

Comment endiguer la pollution de l'eau ?

Pour la différencier des problèmes de quantité d'eau, comme la sécheresse et les inondations, visibles à l'oeil nu, la Banque mondiale évoque "une crise invisible" pour qualifier le problème de pollution de l'eau. Afin d'endiguer cette crise, plusieurs recommandations peuvent apporter une solution partielle permettant de limiter la pollution de l'eau. Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) préconise le recours à de meilleures infrastructures de traitement des eaux, alors que près de 60 % de la population mondiale n'en est pas ou peu doté.
Des normes sont mises en place quant à la pollution industrielle et la végétalisation des parcelles agricoles proches de cours d'eau, désormais obligatoire, réduisent les risques d'infection. C'est le cas du programme "PAN" (programme d'actions national), en France, qui vise à réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole et l'eutrophisation.
Il s'agit également d' "encourager la participation citoyenne", selon le GIEC, par une meilleure information auprès des ménages. Ceux-ci pourraient alors réduire les rejets de matières organiques dans l'eau et adopter de meilleurs réflexes quant à leur usage quotidien. Plusieurs labels (Ecocert, Ecolabel européen…) voient ainsi le jour pour permettre de remplacer des produits peu respectueux de l'environnement.

Les vertus du bicarbonate

Efficace, le bicarbonate de soude ? Beaucoup d'entre nous, habitués aux cosmétiques ultra élaborés et aux flacons soignés, pourraient douter des vertus d'une poudre blanche toute simple, disponible au kilo dans les supermarchés et magasins bio. Surtout si elle est vendue - ce qui est le cas - pour une poignée d'euros seulement. Pourtant, ses propriétés sont bel et bien reconnues. Des exemples pour s'en convaincre ? Quelques cuillérées de bicarbonate permettent de protéger les peaux sèches, de blanchir des dents tachées ou encore de lutter contre les pellicules.



Pour un bain de douceur

Vous souffrez de sécheresse cutanée ? Les bains irritent votre peau ? Démangeaisons et rougeurs peuvent être causées par une eau dite trop dure (trop calcaire, notamment). Une solution naturelle pour protéger son épiderme consiste à verser dans le bain une demi-tasse de bicarbonate de soude avant de s'y glisser. On en ressort avec une peau plus douce, plus ferme. Mais surtout en se sentant plus détendu, le bicarbonate étant également reconnu pour ses vertus relaxantes.

Pour des pieds en pleine forme

Enfermés en hiver, exposés l'été, nos pieds ont tendance à souffrir à longueur d'année… et de journée. Sur eux, le bicarbonate de soude peut faire des merveilles : il permet de lutter contre les callosités, il assainit la peau, limite les démangeaisons et les détend, tout simplement. La recette est là aussi toute simple : un quart de tasse de bicarbonate de soude dans un litre d'eau tiède pour offrir un bain à nos pieds pendant une dizaine ou une quinzaine de minutes. Effet anti-fatigue garanti.
Ce soin se décline aussi pour l'hygiène des mains : 10 mn dans un litre d'eau chaude dans lequel on aura ajouté 2 cuillères à café de bicarbonate. Nos ongles en ressortiront plus sains et nos mains, plus douces.

Pour un visage zéro imperfection

Ne vous fiez pas à son aspect « brut », le bicarbonate de soude est également précieux pour prendre soin de la peau de son visage tout en douceur. Sans la décaper, ni l'inonder de produits chimiques. Ses principes ? Hydratant, il s'avère aussi naturellement exfoliant. Pour un effet peeling, on réalise une pâte en mélangeant du bicarbonate de soude et de l'eau (trois volumes de poudre pour un d'eau). On applique cette pâte avec la pulpe des doigts, en mouvements circulaires, sur une peau propre avant de rincer abondamment à l'eau claire et tiède. La pâte s'applique également en masque-minute - à rincer ensuite soigneusement - ou en traitement ponctuel concentré sur des boutons (dans ce cas, laisser poser de 3 à 5 minutes).

Pour un sourire décomplexé

Le bicarbonate de soude est aussi un ingrédient choc pour notre santé buccodentaire. Ses pouvoirs ? Il assainit la bouche, prévient l'apparition du tartre et des caries et redonne plus de blancheur aux dents et de fraîcheur à l'haleine. Dans ce dernier cas, on l'utilisera davantage en bain de bouche, en ajoutant une cuillère à café de bicarbonate dans un verre d'eau, dont on se gargarisera avant de rincer notre bouche à l'eau claire.

Pour des cheveux sains

Enfin, le bicarbonate de soude peut également nous aider à retrouver des cheveux plus beaux, plus sains. Première action : il permet de débarrasser la chevelure de tous les résidus qui l'alourdissent, la ternissent (gels, laque, etc.). Résultat : nos cheveux sont plus soyeux, plus brillants et plus faciles à coiffer. Deuxième action : il permet d'assainir le cuir chevelu et notamment de limiter la formation des pellicules. Dans les deux cas, il suffit d'ajouter de temps à autre une cuillère à café de bicarbonate de soude à son shampoing habituel. Un petit coup de pouce aussi simple que naturel !

Une recette pour le découvrir : le bain anti-stress provençal

Envie de tester les pouvoirs du bicarbonate ? Laurence Dupaquier propose de profiter de ses vertus anti-stress et adoucissantes, conjuguées à celles, relaxantes, du sel d'Epsom, dans une recette de bain provençal. Son plus ? Très facile et rapide à réaliser, ce soin est riche en huiles essentielles de lavande et de mandarine, aux propriétés calmantes, sédatives et apaisantes.

Ingrédients de la recette pour un bain :

150 grammes de sel d'Epsom
60 grammes de bicarbonate de soude
10 gouttes d'huile essentielle de lavande
10 gouttes d'huile essentielle de mandarine

Préparation :
Mélanger les poudres entre elles puis y mêler intimement les huiles essentielles de lavande et de mandarine. Faire couler un bain à 37°. Après être entré(e) dans le bain, verser le produit dans son intégralité, laisser les ingrédients agir. Et savourer

Grands-Mères recettes et astuces

Alléger un mal de dents

Quand on a mal aux dents et en attendant de voir le dentiste, on peut essayer de soulager ce mal par un mélange naturel. Il faut mettre un peu de thym, un peu de romarin et quelques pétales de rose à infuser pendant dix minutes dans de l'eau bouillante. Quand cette dernière est tiède, faire des bains de bouche avec.

Soigner les verrues

Couper de l'ail en tranches. Mettre une fine tranche sur la verrue que l'on maintient avec un sparadrap.
Laisser quelques jours (enlever que pour prendre sa douche)jusqu'à disparition de la verrue (3 à 6 jours en moyenne)

Bien digérer

Quand on veut bien digérer on peut prendre deux fruits vingt minutes avant le repas mais on peut aussi utiliser un vieux produit.
Il faut mélanger du bicarbonate de soude avec de l'eau minérale et boire le mélange tiède si on le peut avant les repas. Ce produit est miraculeux.

Eviter à un bébé les piqûres de moustique

Quand on a un bébé, les moustiques aiment bien sa peau et le pauvre est souvent piqué surtout en été.
On peut éviter ce désagrément à l'enfant en mettant dans l'eau de son bain cinq gouttes d'huile essentielle de citronnelle et finies les piqûres.

kaikaates au flan

Temps de préparation: 20 mins
Temps de cuisson: 15 mins



Ingrédients

Pâte :
• 250 g de beurre mou
• 3 œufs
• ½ verre de sucre glace (environ 100 g)
• vanille
• 2 sachets de flan à la vanille
• farine (plus de 500 g)

Glaçage :
• 1 blanc d'œuf
• vanille
• ½ verre d'eau de fleur d'oranger
• 1 cuillère à soupe de jus de citron
• sucre glace (900 g)

Décoration :
• pâte d'amande
• brillant alimentaire
• colorant alimentaire

Méthode de préparation

1. Dans une jatte, mélangez le beurre avec le sucre, puis ajoutez les œufs et le flan, mélangez, ajoutez la vanille puis progressivement la farine jusqu'à obtention d'une pâte ferme.
2. Façonnez un grand boudin et le découpez en morceaux égaux, puis de ces morceaux formez des petits boudins, rejoindre les extrémités pour former un bracelet.
3. Posez tous les bracelets dans un plat fariné et enfournez à four chaud jusqu'à dorure complète. Retirez du four et laissez refroidir.

Préparez le glaçage:

1. battez le blanc d'œuf puis ajouter l'eau, de fleur la vanille et le jus de citron. Incorporez le sucre glace petit à petit jusqu'à obtenir un mélange suffisamment épais pour napper les gâteaux.
2. Trempez les bracelets dans ce glaçage et poser sur une grille, laisser sécher. On peut si on le souhaite décorer le dessus de brillant alimentaire.
3. Abaissez la pâte d'amande colorée et découper des fleurs avec l'emporte-pièce, où utiliser un moule empreinte et la fixer au bracelet
4. Présentez dans des caissettes.

Quenelles de poulet et pommes de terre

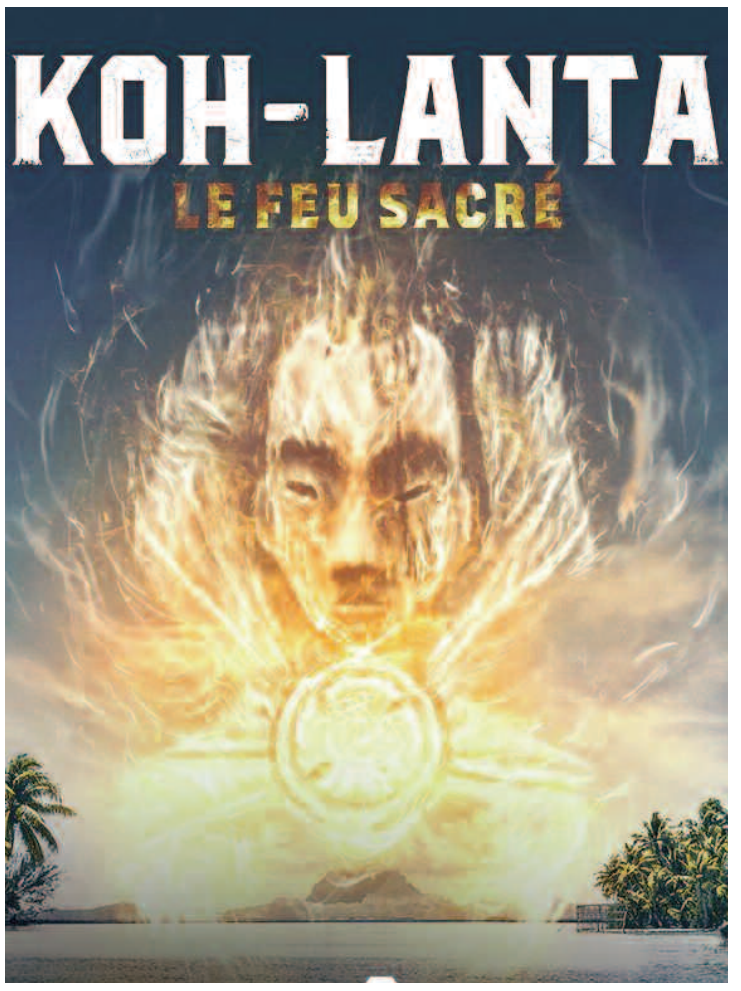


Ingrédients

• 150 grs de blanc de poulet haché
• 125 grs de pomme de terre cuite et écrasée en purée
• 1 oignon haché
• 2 c a soupe d'huile
• 2 cm de gingembre frais râpée
• ½ c a café de sel
• 1 c a café de curcuma
• 2 c a soupe de coriandre hachée
• 20 gr de farine
• huile pour la friture

Méthode de préparation

1. dans une poêle faire dorer l'oignon haché dans l'huile.
2. dans un récipient, mélanger le blanc de poulet haché avec la purée de pomme de terre, l'oignon doré, la coriandre et les épices
3. confectionnez des boulettes de taille moyenne en forme de quenelles.
4. faites bouillir 1 litre d'eau salée
5. plongez les quenelles délicatement dans cette pendant presque 5 min, puis retirez.
6. mettez sur papier absorbant pour enlever le surplus d'eau.
7. passez ces quenelles dans de la farine
8. frire ces quenelles dans un bain d'huile bien chaud, jusqu'a obtention d'une belle couleur dorée
9. placez les quenelles sur du papier absorbant.
10. présentez les sur un lit de salade, et dégustez les avec, de la mayonnaise, du ketchup, une sauce tomate maison, de la béchamel, ou du houmous

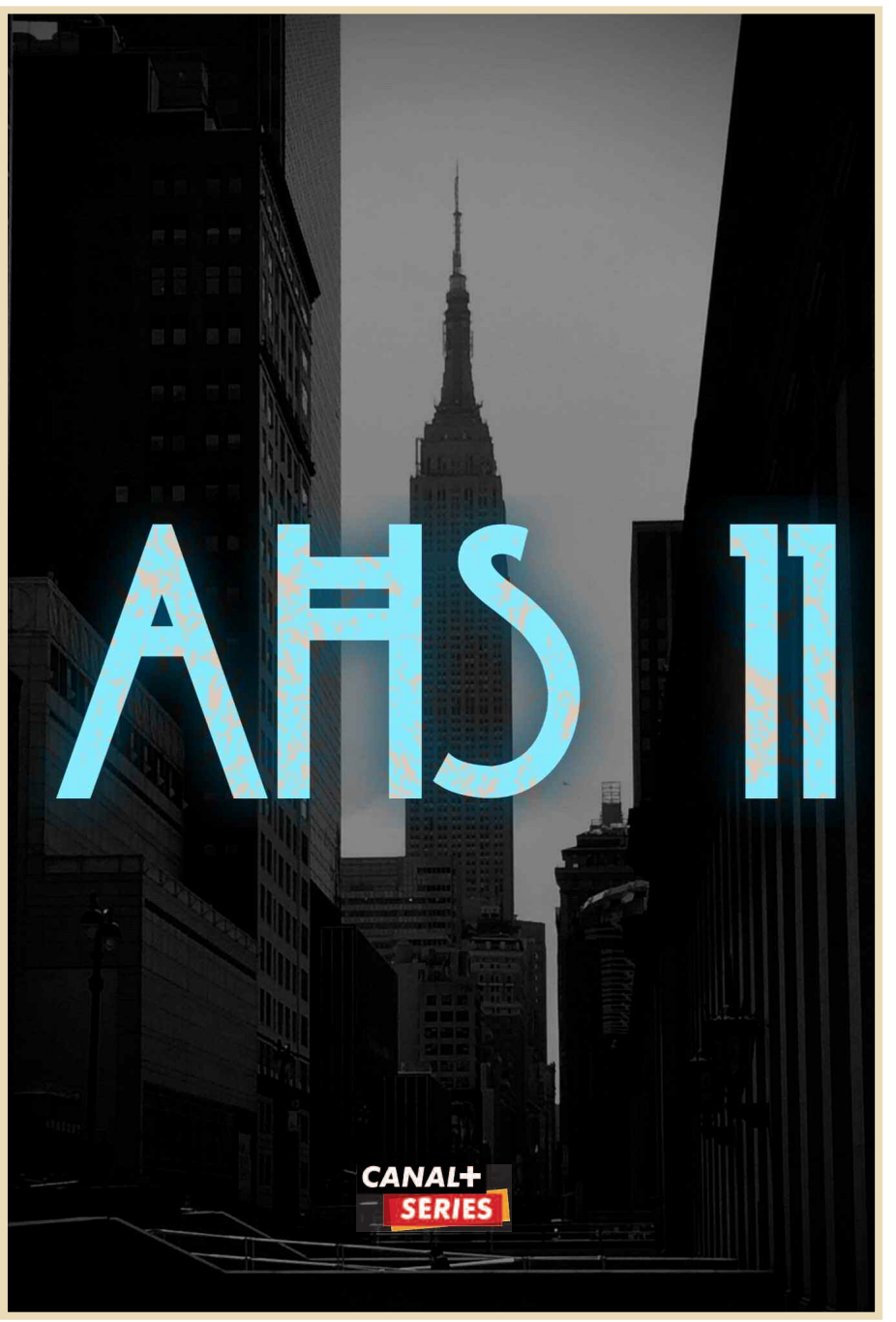












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité 2023, France — TF1
Koh-Lanta

21h00 Histoire 2022, France — France 2
Apocalypse, Le crépuscule d'Hitler

21h10 Cinéma - Film d'action 2010, Etats-Unis — M6
Red

21h02 Cinéma - Thriller 2022, France — CANAL+
La nuit du 12

21h05 Football — W9
Sport
Football / Tournoi de France

20h50 Cinéma - Thriller — CINE + FRISSON
1995, Etats-Unis, France
Casino

20h05 Série dramatique — 6ter
2018, Etats-Unis, Australie
Dr Harrow

20h50 Cinéma - Film fantastique, 2018 — CINE + PREMIER
Jurassic World : Fallen Kingdom

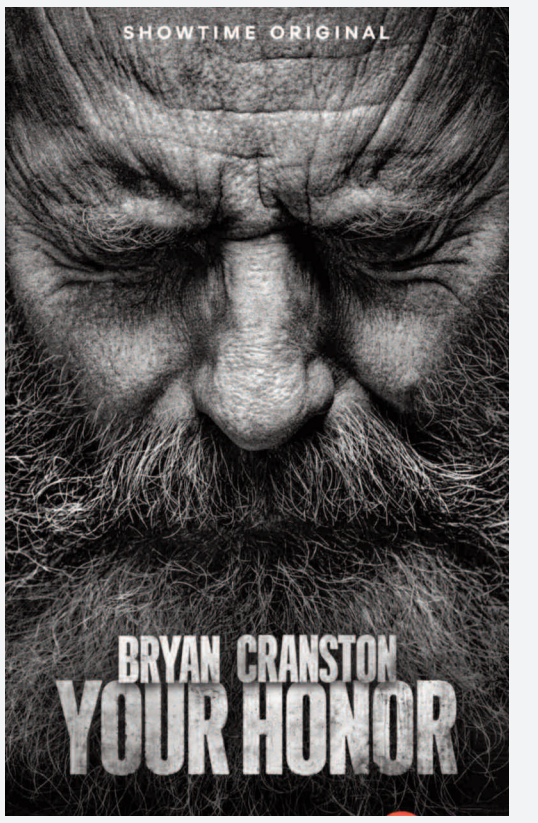
21h10 Cinéma - Western 1966, Etats-Unis — C8
El Dorado

21h00 Cinéma - Drame 2021, France — CINE CINEMA
A plein temps

21h05 Cinéma - Film d'animation — CINE + FAMIZ
2021, Etats-Unis, Chine
Les Bouchetrous

21h25 Magazine de société — TMC
Culture Infos
90' Enquêtes

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique 2020, Etats-Unis

Saison 1 Épisode 9/10

Your Honor

Michael est mis sous pression par Jimmy Baxter. L'inspecteur Costello est intrigué par le comportement inhabituel du juge. Ce dernier parvient toutefois à trouver un moyen pour éviter à Carlo d'aller en prison. De son côté, Charlie fait une découverte choquante concernant Adam.

23h02

Série d'horreur 2022, Etats-Unis

Saison 11 Épisode 3/4

American Horror Story

Gino ne peut plus compter sur l'aide de l'inspecteur pour poursuivre son enquête. Il trouve une solution astucieuse pour récolter de nouvelles informations.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:46	12:44	15:49	18:18	19:38	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:52	12:50	15:56	18:25	19:44

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:04	13:02	16:08	18:37	19:56

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:58	12:57	16:05	18:34	19:52

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:11	13:09	16:17	18:46	20:04

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:16	13:14	16:22	18:51	20:09

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:19	13:17	16:26	18:55	20:12

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7520 — MARDI 21 FÉVRIER 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	11°
Oran	22°	10°
Constantine	23°	5°
Ouargla	22°	5°

ASSASSINAT DE L'AVOCAT DJAMEL EDDINE CHAOUI

Vague de soutien à sa famille

Avocats et fonctionnaires de la justice continuent d'affluer, une semaine après la macabre découverte à Skikda du corps avocat Djamel Eddine Chaoui, âgé de 36 ans, enlevé le 21 janvier dernier. Le défunt a été retrouvé une semaine plus tard, soit dans la nuit du 30 au 31 janvier, dans la région de Toumyet, commune d'El- Harrouche.



Le domicile mortuaire, situé dans la commune de Sebt relevant de la daïra de Azzaba, à l'Est de la wilaya de Skikda, ne désemplit pas depuis l'annonce du décès du jeune avocat connu pour ses engagements pour les causes justes, à en croire les témoignages de ses voisins et ses confrères ayant assisté en grand nombre à la cérémonie de l'enterrement.

Ces confrères des barreaux de l'Ouest, du Sud et du Centre du pays continuent d'affluer pour soutenir la famille. Idem pour les réseaux sociaux qui pullulent d'hommages et de messages de condoléances en signe de soutien à ses parents. Sa mort a, en effet, soulevé un tollé d'indignations à Skikda mais aussi au niveau national notamment dans le milieu de la justice.

L'enquête n'a à vrai dire pas traîné dans cette affaire puisque le jeudi 16 février, le parquet général près la Cour de Skikda a annoncé l'arrestation et l'incarcération de huit suspects, l'instance judiciaire a également dévoilé le mobile du crime, qui «n'a rien à voir avec sa profession».

Les personnes présumées impliquées dans sa disparition puis son assassinat ont été mis en examen et placées sous mandat de dépôt et sont poursuivies pour divers chefs d'inculpation, suivant leur implication présumée dans le crime.

Des voisins de la victime, un policier et même un complice ayant participé aux opérations de recherche et ayant pris part aux obsèques sont impliqués dans cette affaire qui restera dans les annales criminelles de la petite localité.

SI plusieurs rumeurs avaient circulées durant sa disparition et après la découverte de son corps, il n'en demeure pas moins que la conclusion de l'enquête communiquée par le procureur général de la cour de Skikda a coupé court à toutes les supputations.

Le Parquet général près la Cour de justice de Skikda a, en effet, dans un communiqué rendu public, fait part des premières informations sur la découverte du corps et sur le meurtre du jeune avocat.

Porté disparu depuis le samedi 21 janvier, le corps de la victime a été retrouvé, explique la même source, «dans la nuit du lundi 30 au mardi 31 janvier, plusieurs jours après sa disparition, et qu'elle a reçu une balle dans la tête». Les enquêteurs n'ont pas relevé d'autres traces de violence sur son corps.

La victime, qui était aussi président de l'APC de Sebt, a été vue pour la dernière fois, quittant le siège de l'APC et prenant sa voiture vers une destination inconnue. Sa disparition mystérieuse a été signalée aux services de sécurité par sa famille qui n'arrivait plus à le joindre. Au bout des recherches engagées, seules ses affaires personnelles ont été retrouvées ainsi que sa voiture, au niveau du tronçon Constantine-Skikda de l'autoroute est-ouest.

Selon le parquet, trois accusés, les dénommés B.R., B.A. et D.F. sont inculpés de constitution d'association de malfaiteurs, enlèvement et séquestration, homicide volontaire avec préméditation, vol qualifié, usage d'un véhicule à l'effet de faciliter la fuite, incendie de véhicule et détention d'armes à feu de quatrième catégorie et de munitions sans autorisation.

Les accusations retenues contre trois autres, les dénommés CH.M., CH.S. et GH.B. sont l'association de malfaiteurs, complicité de vol qualifié, mise à disposition d'un véhicule pour faciliter la fuite ainsi que le délit de non-dénonciation. Enfin, deux accusés, B.M. et K.A. sont poursuivis pour non dénonciation de crime.

Les suspects ont donc, selon le parquet, tué le jeune avocat pour lui voler son véhicule. La même source précise que les malfaiteurs ont tenté de vendre le véhicule subtilisé à la victime, d'abord à Barika (Batna), puis à Ain M'lila (Oum El Bouaghi). Mais après la médiation de l'affaire, ils ont renoncé à le vendre et l'ont pris à El Khroub où ils l'ont incendié, explique le communiqué.

Amine B.

CONCOURS DE LA VILLE CÔTIÈRE LA PLUS PROPRE À BÉJAÏA

Melbou rafle le premier prix

LE PREMIER prix du concours de la ville côtière la plus propre, organisé par l'APW de Béjaïa à l'occasion de la saison estivale de l'an dernier, a été décroché par la commune de Melbou.

La commune de Melbou s'est vue, ainsi, attribuée un chèque de 5 millions de dinars au titre du premier prix de cette première édition, organisée à l'occasion de la saison estivale, grâce aux efforts consentis par ses employés et le mouvement associatif local qui ont travaillé d'arrache-pied afin de nettoyer les plages, les accotements routes, des rues, et des chemins, les espaces verts de la commune prisés par les estivants et les visiteurs.

Avec le travail accompli durant plusieurs mois, notamment toute la saison estivale, la ville de Melbou a offert à ses visiteurs des paysages propres.

La remise des prix a eu lieu lors d'une cérémonie organisée au niveau du château de la comtesse à Tichy et devant les responsables des communes ayant pris part à ce concours.

La 2ème place a échu à la commune de Tichy qui a, également, été récompensée par un chèque de 3 millions de dinars et la 3ème position a été obtenue par la commune de Béjaïa qui s'est remise d'un chèque de 2 millions de dinars.

La commune de Béjaïa a, pour rappel, initié de multiples campagnes de nettoyage auxquelles avaient pris part des employés de plusieurs directions et organismes publics et de nombreuses associations.

N. Bensalem

UNIVERSITÉ D'ALGER 2

Exposition sur les inventions allemandes

L'UNIVERSITÉ Alger 2 de Bouzaréah a abrité, hier, une exposition interactive sur les différentes inventions scientifiques et technologiques allemandes, organisée par le Goethe-Institut et l'ambassade d'Allemagne en Algérie. L'exposition, organisée dans le hall de la Faculté de langue allemande de l'université, comprend des inventions allemandes pionnières ayant contribué au développement scientifique et technologique à travers le monde, à l'instar de l'informatique, l'énergie, les communications, le transport, la médecine et l'optique. Durant un mois, les étudiants peuvent s'enquérir de près de 50 inventions allemandes de manière interactive ou à travers les supports audiovisuels en allemand ou en arabe. A cette occasion, la vice-recteur de l'université d'Alger 2 chargée des relations extérieures et de la coopération, Kaced Assia, a affirmé dans une déclaration à la presse que l'exposition s'inscrit dans le cadre de «l'ouverture de l'université algérienne sur son environnement socioéconomique et sur l'étranger à travers la concrétisation d'un partenariat stratégique fondé sur l'intégration de la formation sur le terrain dans les programmes pédagogiques et les approches de formation».

L'exposition donne aux étudiants du Département de langue allemande «l'occasion de s'informer sur les inventions allemandes dans différents domaines, afin de les motiver à accéder au monde de l'entreprenariat et des micro-projets, conformément à la politique de l'Etat visant à impliquer les diplômés universitaires dans la démarche de développement», a expliqué Mme Kaced.

De son côté, Mohamed Nouah, maître de conférences à la Faculté de langue allemande et vice-doyen de l'université chargé de la pédagogie, a souligné l'importance d'une telle manifestation, qui vise, a-t-il dit, à «renforcer le lien entre les entreprises étrangères d'investissement et l'université et faire de cette dernière un partenaire actif dans le développement économique». Pour sa part, le directeur du Goethe-Institut, Klaus Brodersen, a exprimé sa fierté de travailler avec l'université algérienne à travers l'organisation de cette exposition, qui retrace le parcours du développement des sciences en Allemagne, notamment dans les domaines de la santé, de l'optique et de l'énergie. Il a souligné que l'institut espère que les étudiants de la Faculté de langue allemande et autres bénéficieront de cette exposition, compte tenu de l'importance des inventions allemandes, dont les retombées positives sont visibles jusqu'à aujourd'hui.

H. B.